BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3866 du Vendredi 15 Mars 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Commémoration

Edith Lucie Bongo Ondimba: dix ans déjà!

Le cardinal, les évêques, les concélébrants, le président de la République et son épouse autour de la tombe d'Edith Lucie Bongo Ondimba (Ph. Presse présidentielle, page 9)

AMIS LECTEURS,

Nous vous invitons vivement à ne pas manquer notre rubrique hebdomadaire «Un Dimanche en paroisse». Mardi 19 Mars 2019, Paroisse Sainte Bernadette de Foucks (Diocèse de Pointe-Noire)

La Rédaction.

Sécurité

«La Police ne peut pas gagner les batailles sans la discipline», soutient Jean-François Ndengué

(P.10)

109e Journée internationale des droits de la femme

Impliquer les étudiants dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire

(P.6)

Justice

Mokoko, Dabira, Mbemba et Okombi: justice rendue?

(P.3)

Droits de l'homme

Des Rwandais refusent de rentrer chez eux

Loamba-Moké (P.3)

Algérie

L'idée d'une conférence nationale peine à faire consensus

(P.8)

Football/Diables-Rouges olympiques

Et maintenant, le plus dur au Burundi!

(P.13)

Editorial

L'autre chez nous

Basket-ball

Qu'arrive-t-il à Serge Ibaka?

Serge Ibaka en action (P.13)

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUESET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CENTRE

ANNONCE LEGALE

N°03/19/MFB/DGID/DEFFD/DDIDK/BCHPF-PN.CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Centre, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITIONS	REFERENCES CADASTRALES				QUARTIERS	ARR. /DPT	REQUERANTS
1	28.031 du 23/08/2018	Plle(s) 11	Bloc 83	Section BL	Superficie 750,00m²	Ngoyo	Arr.6	Mr MATSOUNGA KOMBO Bruno
2	27.590 du 06/02/2018	Plle(s) 06 et 07	Bloc 106	Section NI	Superficie 1000,00m²	Djeno	Arr.6	Mr MAHMOUDY AHMED
3	27.852 du 01/06/2018	Plle(s) /	Bloc /	Section /	Superficie 12.500,00m²	MAKOLA (Famille LOUKOLA)	S-P de Hinda	Mr MONIEKE Prosper
4	25.250 du 13/07/2015	Plle(s) 05	Bloc 162 bis	Section L	Superficie 400,00m²	La base	Arr.1	NKOUKA KOUETOLO Maximilien Franck Oswald
5	28.176 du 26/11/2018	Plle(s) 15	Bloc 31	Section BP	Superficie 591,53m²	Mpita	Arr.1	Mr BAUZHYN KINTWADI Hurck Ben Chevy's
6	28.202 du 10/12/2018	Plle(s) 06	Bloc 201	Section 06	Superficie 311,64m²	Mongo Kamba	Arr.4	Mr MIERE KOUASSI Bonheur Owen
7	28.181 du 29/11/2018	Plle(s) 03	Bloc 38	Section BM	Superficie 484,29m²	Ngoyo	Arr.6	Mr SAMBA BOUTSANA Alain Christian Armel
8	26.612 du 08/12/2016	Plle(s) 08	Bloc 71	Section BM	Superficie 500,00m²	Ngoyo	Arr.6	Mr NDOUMBA MABIKA Rodrigue Edouard
9	28.210 du 12/12/2018	Plle(s) 02	Bloc 25	Section BM1	Superficie 400,00m²	Ngoyo (Famille Tchinvassa)	Arr.6	Mr BIZIKI KOUTALA Brunel Innocent Sidoine
10	27.597 du 13/02/2018	Plle(s) 07	Bloc 48	Section CJ2	Superficie 458,45m²	Vindoulou	Arr.4	Mlle MYNYNGOU Eulalie Christiane
11	27.197 du 04/09/2017	Plle(s) 01, 02 et 04	Bloc 105	Section /	Superficie 1500,00m²	Mabindou	S-P de Loango	Mr TCHIVONGO LOUBOUNGOU Joseph
12	28.178 du 27/11/2018	Plle(s) 01	Bloc 176	Section L	Superficie 414,00m²	La base	Arr.1	Mr BONDIOMBOUY Jean Paul
13	27.978 du 26/07/2018	Plle(s) 01	Bloc 15	Section BM	Superficie 500,00m²	Ngoyo	Arr.6	Mme SITA-BEMBA Jessica Christ Felicia
14	28.046 du 30/08/2018	Plle(s) 02	Bloc 17	Section BM	Superficie 500,00m²	Ngoyo	Arr.6	Mr MALOCKO Rhicel
15	27.533 du 05/01/2018	Plle(s) 11	Bloc 176	Section N	Superficie 500,00m²	La poudrière	Arr.6	Mr AYIGUINA Cray Nirina
16	27.037 du 03/07/2017	Plle(s) 01	Bloc 30	Section BS	Superficie 466,57m²	Tchimbamba	Arr.1	Mme BONGO Nadège Aurelie
17	27.817 du 17/05/2017	Plle(s) 08	Bloc 175	Section BM centrale	Superficie 500,00m²	Ngoyo CMA	Arr.6	Mme DIALLO Rama
18	27.845 du 29/05/2018	Plle(s) 10	Bloc 81	Section BL	Superficie 500,00m²	Nanga	Arr.6	Mr LOUAZA Cédric
19	28.060 du 0709/2018	Plle(s) 02 bis	Bloc 73	Section BM	Superficie 238,00m²	Ngoyo	Arr.6	Mr KOUBA Beni Blondel Christian
20	28.205 du 11/12/2018	Plle(s) 10 bis	Bloc 26	Section L	Superficie 160,00m²	OCH (BAKADILA)	Arr.1	Mr HAMIDOU DIALLO
21	27.497 du 14/12/2017	Plle(s) 06	Bloc 81	Section M2	Superficie 496,28m²	Tchimbamba	Arr.1	Mr KINOUANI Mathieu
22	28.130 du 22/10/2018	Plle(s) 07 bis	Bloc 92	Section BT	Superficie 204,00m²	Tchimbamba	Arr.1	Enfants EKOUNDZA: Helena, Loïck et Soraya
23	28.250 du 28/12/2018	Plle(s) 05	Bloc 64	Section J	Superficie 304,00m²	Mpita	Arr.1	Mlle BIBANZILHA MIFOUENI Marie Antonella
24	28.017 du 17/08/2018	Plle(s) 05	Bloc 174	Section BN	Superficie 400,00m²	Ngoyo	Arr.6	Mr MOUYOYI Nguimbi Giresse Brünell
25	25.993 du 02/05/2016	Plle(s) 13	Bloc 143	Section BNA suite	Superficie 400,00m²	CQ 323 Tchimbambouka	Arr.6	Mr BATANTOU MIAYOKILA Yann Rodrigue
26	28.141 du 29/10/2018	Plle(s) 425	Bloc /	Section M	Superficie 929,58m²	Mpita	Arr.1	Mr BALAOUNDA Bernard
27	12.046 du 12/05/2006	Plle(s) 04 et 05	Bloc 165	Section L	Superficie 800,00m²	La base	SP de HINDA	Mr KIMBEMBE Bernard
28	27.925 du 25/06/2018	Plle(s) 01	Bloc 69	Section M2	Superficie 613,15m²	Tchimbamba	Arr.1	Mr NOUANI Franck Aymar Olivier
29	27.036 du 03/07/2017	Plle(s) 01	Bloc 32 ter	Section BP	Superficie 600,00m²	Mpita	Arr.1	Mr BAYENDISSA Brice Dimitri
30	26.341 du 22/08/2016	Plle(s) 09	Bloc 79	Section J	Superficie 400,00m²	Mpita	Arr.1	Mr BAYENDISSA Dimitri Brice
31	28.182 du 29/11/2018	Plle(s) 07	Bloc 80	Section L	Superficie 395,95m²	O.C.H	Arr.1	Société H2MP
32	27.650 du 26/02/2018	Plle(s) 03	Bloc 108 bis	Section CG	Superficie 553,00m²	Koufoli	Arr.5	Mme BAYONNE Liesse Vaillance et BAYONNE Rehaussé Eveil
33	27.946 du 09/07/2018	Plle(s) 01	Bloc 10	Section BZ3	Superficie 500,00m²	Tchibala	Arr.5	Mme MOUKOURI NGAMBA Paule Laura
34	27.652 du 26/02/2018	Plle(s) 01 bis	Bloc 16	Section BD	Superficie 119,40m²	Mpaka	Arr.3	Sidi El Moctar MOULAY EL ABASS
35	27.047 du 05/07/2017	Plle(s) 05	Bloc 88	Section CK	Superficie 500,00m²	Mongo Kamba	Arr.4	Mr NGOULOU Grégoire
36	21.182 du 06/06/2012	Plle(s) 08 et 10	Bloc 233	Section BM	Superficie 800,00m²	Côte-Matève	Arr.6	Mme PEMBE Jeanne Victorine
37	28.108 du 09/10/2018	Plle(s) 03	Bloc 16	Section BX	Superficie 500,00m²	Ngoyo	Arr.6	Mr NGALA NKARI Planck Packo
38	28.258 du 04/01/2019	Plle(s) 02 bis	Bloc 217	Section AE	Superficie 425,06m²	Siafoumou	Arr.5	Mr TAÎKA Pierre
39	28.273 du 15/01/2019	Plle(s) 01 à 08	Bloc 27	Section NI	Superficie 3200,00m²	Djeno	S-P TCHIAMBA N.	Mr MBOUTILA-NTOUMI Henoc Jered
40	28.271 du 15/01/2018	Plle(s) 01 à 08	Bloc 11	Section NI	Superficie 3200,00m²	Djeno	S-P TCHIAMBA N.	Mr MBOUTILA-NTOUMI Henoc Jered

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (**Art. 26** de la loi **17/2000** du **30 décembre 2000**, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le Chef de bureau
Fait à Pointe-Noire, **le 28 février 2019**

Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
Siège social : 32-38 Av Jean Jaurès DAKAR SENEGAL - B.P : 3144 Tél. : (+221) 33 849 66 00
Représentation au CONGO – B.P. : 218 Tél. /Fax : (+242) 05 377 95 58 - Brazzaville

AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR (ASECNA)

Date: 13 Mars 2019.
AON N°: 2019/_____/ ASECNA /DGRP/IGC/CO.

1. La Représentation de l'ASECNA au Congo a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement des crédits, afin de financer les projets inscrits dans le tableau ci-dessous «l'Acquisition de matériel et mobilier de bureau à Brazzaville, Pointe-Noire, Ollombo et Ouesso à la Représentation de l'ASECNA au Congo. suivant les lots précisés dans le tableau ci-dessous :

N° d'ordre	**Désignation des articles**	Date de dépôt des offres
1	Acquisition de matériel, mobilier de bureau et outils didactiques pour la CELICA de Brazzaville à la Représentation de l'ASECNA au Congo	15 Avril 2019
2	Entretien ménager du Bloc Technique de Pointe-Noire et ses abords.	22 Avril 2019
3	Surveillance et gardiennage des installations administratifs, techniques et des sites déportés la Représentation de l'ASECNA au Congo et suivant les lots ci-dessous : Lot n°1 : Brazzaville Lot n°2 : Pointe-Noire Lot n°3 : Ollombo Lot n°4 : Ouesso et Makoua Lot n°5 : VHF déportés de Djambala, Owando et Impfondo	29 Avril 2019

2. L'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les personnes physiques ou morales intéressées à présenter leurs offres sous pli fermé pour la réalisation desdites prestations et chaque lot fera l'objet d'un marché à part.
3. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux du Chargé de Maintenance IGC de la Représentation de l'ASECNA – BP 218 à l'aéroport Maya-Maya, de Brazzaville, Téléphone : (+242) 05 377 95 60 /053 77 95 19 à compter du 20 Mars 2019
4. Les Dossiers d'Appel d'Offres pourront être achetés par les personnes physiques ou morales intéressées, à la Représentation de l'ASECNA au Congo, BP 218 à l'aéroport de Maya-Maya, Brazzaville et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50.000) Francs CFA par dossier. Le paiement est effectué en espèce ou par chèque de banque barré. Les Dossiers d'Appel d'Offres seront remis en version électronique aux soumissionnaires ou à leurs représentants désignés sur clés USB vierges leur appartenant. Les candidats peuvent soumissionnés pour un ou plusieurs lots et chaque lot fera l'objet d'un marché.
5. Toutes les offres doivent être déposées à la Représentation de l'ASECNA, B.P.: 218, à l'aéroport Maya-Maya de Brazzaville, Téléphone : (+242) 05 377 95 58 au plus tard les dates et heures fixées dans le tableau ci-dessus et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à 2% du montant de l'offre.
6. Les offres demeureront valides pour une durée de 240 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée aux dates et heures précisées dans le tableau plus haut cité.
7. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, les jours et heures fixés dans le tableau ci-dessus.
8. Les soumissionnaires doivent prendre toutes les dispositions requises pour que leurs offres soient reçues à l'adresse et avant les dates indiquées ci-dessus. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. Toute offre reçue après l'heure de clôture ou la date limite de dépôt indiquée ci-dessus ne sera pas examinée et sera retournée au soumissionnaire sans être ouverte. Les soumissionnaires sont informés qu'aucune offre présentée par télécopie ou de manière électronique ne pourra être acceptée.

Le Représentant de l'ASECNA
JOACHIM TCHISSAMBOU M'BOUNDOU

Programme des Nations Unies pour le Développement

Au Service Des Peuples Et des Nations

AVIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)
Les valeurs fondamentales des Nations Unies:
Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche pour le Bureau du Représentant Résident et de la Représentante Résidente Adjointe:

Titres des postes	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation	Date prise de fonction
Une Assistante	Type de contrat TA (Temporary Appointment) Grade GS6- Durée 1 an	Brazzaville	Dès que Possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers les liens suivants:
https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=21892&hrs_ jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES

NB: Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés. Veuillez noter qu'au PNUD les candidatures sont gratuites donc ne font l'objet d'aucun paiement d'éventuels frais de traitement de dossiers. Dale limite des candidatures: 22 mars 2019

Brazzaville, le 11 mars 2019

Emma NGOUAN-ANOH

Représentante Résidente a.i

Justice

Mokoko, Dabira, Mbemba et Okombi: justice rendue?

Accusés d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, chef d'accusation abolie par la Constitution du 25 octobre 2015, pour les uns, et de détention illégale d'armes et munitions de guerre pour l'autre, Jean-Marie Michel Mokoko, Norbert Dabira, Jean-Martin Mbemba et André Okombi-Salissa ont tous été reconnus coupables et condamnés à des peines d'emprisonnement différentes par la Cour d'appel, siégeant en session criminelle sous la présidence de Christian Oba. Mais, quelle leçon tirer de ces quatre procès qui ont laissé dubitatifs les Congolais ?

L'ancien candidat à la présidentielle de 2016, Jean-Marie Michel Mokoko, 71 ans, a été condamné le 11 mai 2018, à 20 ans de prison ferme. Jusqu'à la fin du procès, il a nié les faits qui lui étaient imputés. Le général de deuxième section a accueilli le verdict en regardant le président de la Cour, Christian Oba, droit dans les yeux et impassible, lui qui ne s'est quasiment pas exprimé au cours de son procès. Tout était parti d'une cassette vidéo tournée en 2007, qui avait ressurgi en pleine campagne présidentielle.

Au terme presque de deux années d'instruction, il a suffi d'un peu plus de quatre heures à l'accusation pour présenter les éléments censés démontrer la culpabilité du général à la retraite. Il fut aussi question de conversations téléphoniques que le général était accusé d'avoir eues avec des mercenaires français postés au Gabon à l'époque de la présidentielle.

Ni le général Mokoko, ni ses avocats n'ont pris la parole. Il n'y a donc eu aucun débat contradictoire à ce procès, les éléments de preuve présentés par le procureur général n'ont pas pu être discutés et seule l'accusation s'est exprimée au cours des plaidoiries.

Dans une lettre publiée depuis sa cellule de prison, Jean-Marie Michel Mokoko qui a refusé d'interjeter appel, a pointé du doigt ce qu'il présente en quelque sorte comme son péché originel: sa décision d'affronter le président Denis Sassou-Nguesso à l'élection de 2016.

Après le procès Mokoko, un autre officier général qui fut proche du président Denis Sassou-Nguesso, était à la barre. Norbert Dabira, 68 ans, était jugé lui aussi pour des faits presque similaires. L'ancien inspecteur des Forces armées congolaises aurait ourdi un complot selon un plan qui consistait à *«recruter deux tireurs d'élite ayant pour mission d'abattre le chef de l'Etat en tirant sur son aéronef soit au décollage, soit en plein vol, soit à l'atterrissage».* Les faits remontent à 2017. Au cœur de ce procès, une conversation téléphonique qui aurait été interceptée par les services de renseignements intérieurs, entre les généraux Norbert Dabira et Ngatsé Nianga Mbouala, alors commandant en chef de la Garde républicaine. Il y est question d'un projet de coup d'Etat.

Contrairement à Mokoko, Norbert Dabira n'a pas gardé le silence ; il a parlé. Au terme de cinq jours de procès, l'ancien Haut-commissaire à la réinsertion des anciens combattants a été condamné le 19 mai 2018 à 5 ans d'emprisonnement ferme avec interdiction d'exercer des activités politiques ou militaires. Ses avocats congolais et français ont dénoncé un *«règlement de compte politique maquillé en procédure judiciaire».* Son procès avait débuté le 15 mai 2018. Le condamné a lui aussi refusé d'interjeter appel.

Un autre proche du président de la République, Jean-Martin Mbemba, a été condamné par contumace le 1er juin 2018, à 10 ans de détention criminelle. Il lui est reproché d'avoir, à Brazzaville courant 2013, commis le crime d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat dans le but, soit de détruire ou changer le Gouvernement, soit d'inciter les citoyens à s'armer contre l'Etat congolais en appelant à l'insurrection et à la désobéissance civile, soit en voulant déstabiliser les institutions dans le but de s'emparer du pouvoir.

La direction générale de la surveillance du territoire (DGST) avait ouvert à son encontre une enquête pour possession d'armes de guerre. Là aussi, les preuves de l'accusation n'ont pas été démontrées ou prouvées par le ministère public. Son procès avait débuté le 23 mai 2018. Jean-Martin Mbemba n'était pas présent dans la salle d'audience; il a gardé le silence tout le long du procès en choisissant de s'exiler.

André Okombi-Salissa (56 ans), ancien ministre et candidat à la présidentielle de 2016, proche du président de la République, a été condamné à 20 ans de travaux forcés le 6 mars 2019, en l'absence de ses avocats, confirmant le réquisitoire du parquet. Il a été reconnu coupable, au cours d'un procès qui a débuté le 17 janvier dernier.

Comme Jean-Michel Mokoko et Norbert Dabira, le sort d'André Okombi-Salissa a été scellé avec les nouvelles preuves apportées en cours d'audience. Il s'agit des écoutes téléphoniques qui, pour le parquet général et la partie civile, constituent une preuve supplémentaire de l'accusation. La défense n'a pas partagé cet avis. Pour elle, ces écoutes portent sur la période 2015 alors que les enquêtes préliminaires concernant André Okombi-Salissa ont eu lieu courant 2016: *«Du coup, ces écoutes ne doivent pas être versées au dossier».* La défense a même argué, sans succès, que les écoutes téléphoniques, quelle que soit leur raison, sont une pratique devenue illégale car le Congo a ratifié en 1983 un traité qui les interdit. Il s'agit du pacte international aux droits civils et politiques.

Les leçons à retenir des quatre procès, c'est que tous ont porté sur un complot en vue de renverser, soit les institutions de la République soit tuer physiquement le Chef de l'Etat. En plus des chefs d'accusation d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, Mokoko, Okombi et Mbemba étaient également poursuivis pour détention illégale d'armes et munitions de guerre.

Les deux généraux et André Okombi Salissa ont fait l'objet d'écoutes téléphoniques qu'on a auditionnées pendant leur procès. Jean Marie Michel Mokoko a opté pour le silence lors du procès, tandis que Dabira et Okombi ont décidé de parler. Les avocats de Mokoko et d'Okombi avaient quitté la salle d'audience le dernier jour du procès, alors que ceux de Dabira y sont restés jusqu'à l'annonce du verdict. Les inculpés ont été reconnus coupables des faits qui leur ont été reprochés. Au-delà de ces chefs d'accusation, les écoutes téléphoniques ont plutôt alimenté les débats et servi de preuves de condamnation, à l'exception du procès de Jean-Martin Mbemba.

KAUD

Jean-Marie Michel Mokoko

Norbert Dabira

Jean-Martin Mbemba

André Okombi-Salissa

Droits de l'homme

Des Rwandais refusent de rentrer chez eux

Le président de l'Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (ADHUC), Loamba-Moké, a présenté samedi 9 mars 2019 à Brazzaville son rapport sur la situation des 8463 réfugiés rwandais non exemptés après la clause de cessation du statut de réfugié en République du Congo. L'ADHUC estime que le Gouvernement doit organiser une réunion de haut niveau avec tous les partenaires nationaux et internationaux afin de trouver une solution à cette situation.

Car ils sont 8463 réfugiés rwandais en République du Congo qui ne sont plus reconnus par le HCR. réfugiés n'ont plus de statut juridique mais refusent catégoriquement de rentrer dans leur pays. Loamba-Moké explique que cette situation a poussé l'ADHUC à se rapprocher des concernés et faire un état de lieux général. D'où l'importance de cette enquête dont les résultats peuvent orienter les décideurs à prendre des solutions durables. «Cette enquête a été réalisée dans huit localités de la République du Congo, notamment Brazzaville, Kintélé, Ngo, Léfini, Inoni-Plateaux, Mpoumako et Oyo. Elle s'est focalisée sur deux axes principaux: la situation des réfugiés rwandais à l'arrivée en République du Congo et la situation des réfugiés Rwandais après la clause de cessation de statut de réfugié. L'objectif fondamental de l'enquête est de connaitre la situation actuelle des réfugiés rwandais non-exemptés en République du Congo, après la clause de cessation de statut de réfugiés rwandais», a-t-il expliqué.

(Suite en page 4)

Loamba-Moké

Editorial

L'autre chez nous

Ils sont plus de 4000 Rwandais ayant fait le choix de rester au Congo suivant les plus récentes statistiques. Les effets de la grande catastrophe qui les avait vus lancer sur les routes d'Afrique centrale après le génocide chez eux, en 1994, mettront certes du temps à se résorber. Les autorités de Kigali multiplient pourtant les appels au retour et à la reconstruction ensemble d'une Nation ensanglantée par un horrible génocide. Mais notre regard ne verra jamais ce que voient les yeux d'un réfugié dans le désespoir de ne pouvoir retourner chez soi, à seulement quelques milliers de kilomètres d'ici.

Ce que les commentateurs nous ont habitués à appeler «la question rwandaise» est complexe. Vingt-cinq ans après le génocide, l'incitation au retour des milliers de femmes et d'hommes; les raisons de leur attachement à l'exil ou leurs peurs ne peuvent se discuter en des termes aussi simples que rester ou partir. Il y a des motivations qui peuvent même passer pour louables chez ceux qui ont volontairement fait le choix de vouloir s'intégrer chez nous.

Cela (nous) pose la question du choix de l'accueil: sommes-nous prêts à tendre les bras à ceux qui pourraient devenir, à plus ou moins brève échéance, non plus des réfugiés ou des clandestins mais des compatriotes? Sous nos yeux, nous voyons les mutations s'accomplir, mais la méfiance se désarme-telle aussi autant? Ne nous sentons-nous pas comme obligés d'ajouter un «mais» chacune des fois où nous faisons le constat du dynamisme agricole de cette communauté?

Il se raconte que les fluxmigratoires africains se comptent majoritairement en Afrique. Nos pauvretés parviennent toujours à faire un peu d'espace à ceux des frères et des sœurs que le désarroi de l'errance trouve aux frontières. N'oublions pas que ces flux sont tantôt «eux», tantôt «nous». Et avançons en humanité avec la conscience que notre misère ne nous interdit pas de faire place aux autres. Le Congo se réveille chaque jour plus multi-ethnique. Le déplorer, c'est ne pas croire en la capacité motivante du mélange et en la force positive du brassage *(lire l'article ci-après).*

Albert S. MIANZOUKOUTA

Forces armées congolaises (FAC)

La boussole qui guidera l'action cette année est déjà en marche!

La Conférence de planification générale des activités des Forces armées congolaises (FAC) pour l'année 2019 s'est déroulée du 5 au 9 mars 2019 à Brazzaville sous la houlette du Chef d'Etat-major général des FAC, le général de division Guy-Blanchard Okoï. Elle a permis aux participants de valider les activités planifiées des FAC pour l'année en cours, en tenant compte des engagements au plan national et international.

Général Guy-Blanchard Okoï

D'après le Chef d'Etat-major général des FAC, quatre axes constituent l'effort des FAC en 2019. Il s'agit notamment de la poursuite des travaux d'études, de recherche et de réflexion pour accompagner la mise en œuvre de la loi d'orientation pour la modernisation de la Force publique; de la formation et l'entraînement; du maintien en condition et de la préservation du matériel ainsi que l'engagement opérationnel tant au plan national qu'international.

S'agissant de la loi d'orientation, le général Okoï a appelé à une meilleure appropriation de celle-ci pour une évolution déterminée vers des Forces armées voulues par le Congo. Les activités planifiées des FAC, a-t-il précisé, seront réalisées dans un contexte financier contraignant. Il a, de ce fait, rappelé que les ressources des budgets déconcentrés doivent être gérées avec parcimonie et l'administration centrale à Brazzaville, doit être tenue au courant des dépenses faites avec des résultats de niveau attendu.

Appréciant la qualité des échanges qui ont eu lieu le long de cette Conférence, le général Okoï a insisté sur le fait que les orientations organisationnelles et opérationnelles définies lors du dialogue de commandement avec les Commandants de zones militaires de défense doivent être rapidement suivies d'effets. Il a attiré l'attention des participants: *«Le temps nous est compté. Le ministre de la Défense et le Chef suprême des armées apprécieront, chacun à son niveau de responsabilité, le travail que nous aurons accompli en 2019»*, a-t-il dit.

Le but de cette conférence a été de mettre en place dans le cadre du commandement participatif, des outils et procédures nécessaires à la planification, la conduite et le contrôle des activités organiques opérationnelles des FAC. Elle a réuni les commandants organiques des Armées de terre et de l'Air, de la Marine nationale, du Commandement des écoles (COMEC), de la Direction centrale des renseignements militaires (DCRM), du Commandement de la logistique et des commandants des zones militaires de défense. Ils ont aussi connu la participation des autorités de l'administration centrale du ministère de la Défense nationale et du ministère de l'Intérieur et de bien d'autres organes de sécurité.

Pour le général Okoï, cette conférence est la boussole qui guidera l'action des FAC tout au long de cette année: *«Cette tâche est collective et revêt un intérêt capital non seulement pour la parfaite exécution des ordres permanents reçus des hautes autorités, mais aussi pour la mise en ordre des activités relatives à l'exercice du commandement aux différents échelons»*, a-t-il déclaré.

Alain-Patrick MASSAMBA

Ministère de la Défense-Sénat

Les nouvelles casernes au cœur des échanges

Les cadres du ministère de la Défense nationale conduits par le ministre Charles Richard Mondjo ont eu une séance de travail avec les membres de la Commission défense et sécurité du Sénat dont le Président est M. Gabriel Zambila, lundi 11 mars 2019 à Brazzaville. L'enjeu de cette rencontre a porté sur un certain nombre de problèmes communs qui concernent les deux entités, notamment sur la suite à donner à la visite qu'ils ont effectuée en 2018 dans des casernes construites à Nkouo, Mont-Barnier et autres dans le cadre de la loi de programmation militaire.

Les cadres du Ministère de la défense et les sénateurs

Parlant des conditions qui ont rendu possible cette visite, le président Gabriel Zambila a affirmé qu'en leur qualité de membres de la Commission défense et sécurité du Sénat, il est tout à fait normal qu'ils puissent se retrouver avec le ministre de la Défense nationale qui s'occupe des problèmes de défense au niveau de l'exécutif: *«Nous, nous occupons de ces problèmes au niveau du Sénat. Nous avons des relations étroites, des relations de travail qui doivent être permanentes pour nous permettre de regarder les problèmes que nous avons ensemble à traiter. Aujourd'hui, nous sommes venus rencontrer le ministre de la Défense pour échanger autour d'un certain nombre de points, et surtout avoir une suite de la visite que nous avons effectuée dans certaines casernes en décembre de l'année passée. Les nouvelles casernes construites dans le cadre de la loi de programmation militaire qui sont à Nkouo, Mont-Barnier et autres. Nous avons constaté qu'il y avait un certain nombre de choses à dire au ministre de la Défense à ce sujet»*, a-t-il souligné.

Pour illustrer cela, il a pris l'exemple des zones réservées aux militaires et occupées par des civils de façon anarchique. «Nous pensons que l'armée, c'est une force que nous devons respecter. Tout autour des casernes, des domaines militaires, il faut qu'il y ait de l'espace leur permettant de s'entraîner, de rester dans un esprit donné, de rester entre eux, c'est très important. Nous avons également échangé sur les problèmes concernant la vie militaire de l'armée et de la gendarmerie».

Selon lui, ces casernes sont pour eux un joyau qu'il est important d'entretenir. *«Et pour qu'il soit entretenu, il faut également peut-être encore envisager qu'il soit occupé et ça c'est très important et permet réellement d'y veiller. Nous avons évoqué également d'autres aspects qui ont trait aux problèmes de matériels de l'armée, aux problèmes fonciers également pour que l'armée soit dans ses droits de façon claire, de façon à voir les textes qu'il faut pour qu'il ne puisse pas y avoir des problèmes avec des civils»*, a-t-il poursuivi.

Le président de la Commission s'est dit ravi de cette rencontre avec le ministre; il a souhaité que les deux parties se retrouvent de temps en temps et soient en harmonie dans l'examen et l'approche des problèmes qui se posent à l'armée et à la gendarmerie.

Alain-Patrick MASSAMBA

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire,
Email: hipoaty@gmail.com - Téléphone: (242) 06 631 14 17

A, suivant acte authentique reçu le trente janvier deux mil dix-neuf, enregistré folio 019/2 N°036, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;
Dénomination: «GEDEON CHRIST LOGISTIQUE SERVICES»;
Objet:
Activité principale:
- On/Off-Shore
Activités secondaires:
- Vente et achat des équipements pétroliers;
- Prestation de services et logistique.
Capital: UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA;
Siège: Pointe-Noire, quartier Songolo, derrière la Base Industrielle ;
Gérance: Par Monsieur Henri MAKOSSO BATCHI, né à Pointe-Noire, le deux avril mil neuf cent soixante-treize, demeurant à Pointe-Noire au quartier Centre-ville, République du Congo.
R.C.C.M.: CG/PNR/19 B 43.

Pour avis,
Le Notaire.

OBJET : CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2019

Aux associés,

Nous avons l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de notre société qui se tiendra le 23 mars 2019 à 10 heures 00 dans les bureaux de la société SATIB CONGO SARL à Pointe-Noire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Rapport de la Direction Générale sur les activités de la société
2- Point sur les états financiers déficitaires de la société et les perspectives de redressement de la société
3- Divers

Nous vous prions de bien vouloir assister à cette assemblée ou vous faire représenter au moyen du pouvoir ci-joint que vous auriez l'obligeance de remettre à votre mandataire et de nous le retourner, avant la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire, au siège social après régularisation.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments de franche collaboration.

POUR LA SOCIETE SATIB CONGO SARL

LE GERANT

Diplomatie

Frédéric Meurice annonce la réouverture prochaine de l'ambassade du Royaume de Belgique

Le chargé d'affaires de l'ambassade du Royaume de Belgique au Congo, Frédéric Meurice, s'est entretenu le 13 mars 2019 avec le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba. Le diplomate belge a annoncé que son pays va rouvrir prochainement sa représentation diplomatique à Brazzaville.

Isidore Mvouba et Frédéric Meurice

Je suis venu présenter mes civilités au président de l'Assemblée nationale avec qui nous avons parlé de la réouverture prochaine de l'ambassade de Belgique ici à Brazzaville. En réalité, l'ambassade existe déjà et les services travaillent depuis le mois de décembre. Pendant que le processus de reconstruction est en cours, nous avons limité le niveau d'activités du service public», a indiqué Frédéric Meurice.

Les deux personnalités ont aussi discuté des pistes et stratégies à explorer pour redynamiser la coopération bilatérale globale entre le Royaume de Belgique et la République du Congo, tout en identifiant les domaines d'intervention dans lesquels les deux Etats pourront travailler.

Bien avant, Isidore Mvouba a conféré avec Anthony Ohemeng-Boamah, coordonnateur du système des Nations unies au Congo, dont la mission dans le pays va prendre fin. Il a salué les bons rapports de coopération entre son institution et le Congo. *«Je tends vers la fin de ma mission. Nous sommes contents de la bonne collaboration qui existe entre le système des Nations unies et les départements ministériels qui existent au Congo. Nous avons contribué à appuyer la préparation du Plan national de développement et à certains projets de restructuration dans plusieurs secteurs dont ceux de l'environnement et de l'éducation»,* a-t-il dit.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Vie des partis

Les femmes du Club 2002 PUR édifiées aux stratégies de s'auto-employer

A la faveur de la célébration de la Journée internationale de la femme, le Club 2002-PUR (Parti pour l'Unité et la République) parti situé à la majorité présidentielle, a organisé samedi 9 mars 2019, à Brazzaville à l'intention de ses militantes, un atelier sur le thème: «la femme congolaise et la promotion des petites et moyennes entreprises». C'était sous le patronage du secrétaire général du parti, Juste Désiré Mondelé. En présence de la secrétaire chargée du genre et de la qualité, madame Gassongo Mylène Gloria, et de nombreux cadres du parti, les participantes à cet atelier ont été édifiées aux stratégies de l'auto-emploi. Elles ont souhaité que cette initiative soit pérennisée.

Juste Désiré Mondélé avec les femmes du Club 2002-PUR

Dans une salle archicomble, les militantes du Club 2002-PUR n'ont pas manqué le rendez-vous. Elles étaient très mobilisées, galvanisées par les chansons de leur parti. L'objectif de cette rencontre était de permettre aux militantes du Club 2002-PUR d'user de leur ingéniosité pour se donner une autonomie, voire une plus grande considération sociale pour participer de manière dynamique à l'équilibre de la famille et à l'essor économique du Congo.

Ouvrant l'atelier, le secrétaire général du Club 2002-PUR, Juste Désiré Mondelé, a indiqué que l'initiative d'organiser cette rencontre vise à apporter de nouveaux instruments à la femme afin qu'elle s'arrime à la nouvelle donne sociétale. Il a exhorté les femmes à se constituer en coopératives afin de se prendre en charge et de s'auto-gérer.

Pour la secrétaire chargée du genre et de la qualité, cet atelier intègre de manière logique les grands axes du thème de la Journée internationale de la femme; *«et nous souhaitons revisiter Egalité pour ligne de pensée. La femme congolaise devrait progressivement se soustraire du culte de l'infériorité qui entrave son épanouissement. Elle devrait s'instruire, s'imprégner de nouvelles réalités, s'approprier les nouvelles technologies de l'information, quelque soit son âge, pour mieux s'insérer dans la société moderne. La femme congolaise devrait innover, pour transcender la dépendance et la débrouillardise qui caractérisent la grande majorité, pour s'auto-employer et mieux encore, créer son entreprise. Ce rêve est accessible, croyez-moi, surtout si les femmes congolaises se mettent davantage ensemble, à travers des coopératives ou des initiatives associatives»*, a-t-elle indiqué.

Elle a en outre souligné que l'atelier de ce jour devait être considéré comme une porte d'espoir, *«grande ouverte, qui vient enfin rappeler à la femme congolaise que le développement de notre cher et beau Congo, dans tous les secteurs de l'économie, appelle son implication totale, doublée d'un minimum de courage, d'imagination et de clairvoyance». Les participantes à cet atelier* ont eu droit à deux exposés portant sur *«l'entrepreneuriat chez la femme congolaise, moyen d'émancipation de cette dernière»; «la place du secteur privé dans l'économie congolaise, l'auto-employabilité»*. Développés respectivement par Matoko, expert en management, et Balaya, expert en droit social. Le premier a demandé aux femmes d'avoir d'abord confiance en elles-mêmes, et leur a également demandé de mutualiser leurs efforts pour s'auto-évaluer. *«Certaines femmes ont démarré leurs activités avec rien, mais ont fait des prouesses par la suite»,* a-t-il dit.

Le second, quant à lui, a rappelé aux femmes que pour entreprendre au départ on n'a pas besoin d'argent, mais il faut d'abord avoir les idées, un projet. Il a relevé que pour y parvenir il faut avoir un esprit de créativité; avoir confiance en soi-même; avoir de l'ambition. *«Quand on a l'ambition on traverse le risque. Il faut se constituer en coopérative c'est plus avantageux. Vous devez lutter contre le complexe et le désespoir qui constituent en réalité un frein à l'émancipation de la femme»*, a-t-il exhorté.

A rappeler qu'à l'issue de cet atelier un échantillon d'une dizaine de femmes a reçu des attestations de participation.

Pascal AZAD DOKO

Des Rwandais refusent...

(Suite de la page 3)

Le président de l'ADHUC a indiqué qu'un total de 335 personnes a participé à cette enquête. Loamba-Moké a rappelé que plus de 63,5% des hommes et de 61,6% des femmes n'adhèrent pas à la clause de cessation de statut de réfugié rwandais au Congo. *«18,6% des hommes et des femmes ne sont pas tout à fait d'accord de cette décision parce que, selon eux, «le retour au Rwanda ne peut pas être à l'ordre du jour, par manque d'une réconciliation nationale entre les TUTSI, les HUTU et les BATWAS. 51,4% des répondants hommes et femmes acceptent de quitter le Congo et 48,6% des répondants hommes et femmes acceptent l'intégration locale mais sans passeport rwandais. 51,4% des répondants ont choisi dans l'ensemble les pays suivants: Canada, France, Etats-Unis d'Amérique, Norvège, Australie, Danemark, Pays-Bas».*

Loamba-Moké estime que les effets socio-humanitaires et sécuritaires de la clause de cessation du statut de réfugié rwandais sont importants dans tous les domaines de la vie quotidienne des réfugiés. *«L'enquête démontre aujourd'hui la non-assistance aux réfugiés même les plus vulnérables, tels que les femmes enceintes, ceux qui ont des maladies chroniques, les orphelins, les veuves, les personnes de troisième âge et la non-scolarisation des enfants réfugiés».*

Pour lui, cette clause de cessation a provoqué la rupture juridique et socio-professionnelle du lieu que les réfugiés ont tissé dans le pays d'accueil. *«Sur le plan juridique et administratif, après cette clause de cessation, les réfugiés rwandais non-exemptés ne peuvent plus circuler librement par manque de documents. Sur le plan éducatif, l'arrêt brutal de l'assistance liée à la scolarisation des enfants réfugiés Rwandais par le HCR a entrainé l'alphabétisme et la délinquance juvénile. Ici, la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations-Unies et la Charte africaine des droits et du Bien-être de l'enfant sont violés»*, a dénoncé Loamba-Moké.

L'ADHUC pense que le Gouvernement doit appliquer l'article 2 alinéas 4 de la Convention de l'OUA qui dispose: *«Lorsqu'un Etat membre éprouve des difficultés à continuer d'accorder le droit d'asile aux réfugiés, cet Etat membre pourra lancer un appel aux autres Etats membres, tant directement que par l'intermédiaire de l'OUA; et les autres Etats membres, dans un esprit de solidarité africaine et de coopération internationale prendront les mesures appropriées pour alléger le fardeau dudit Etat membre accordant le droit d'asile».*

Il a demandé au Parlement, de diligenter une enquête parlementaire sur la situation de ces 8463 Rwandais devenus «migrants clandestins» au Congo et trouve des solutions durables.

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

Uni-Congo pessimiste sur l'avenir du pays?

Dans un communiqué rendu public à Brazzaville, l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (UNI-CONGO), pense que la solution au problème du Congo ne va pas se produire avec les innovations et les réformes visant l'accroissement des recettes de l'Etat. Pour elle, ces mesures *«ne prennent pas en compte l'impact potentiellement négatif sur les contribuables»* et vont *«inévitablement continuer à engendrer une augmentation des prix à la consommation et du coût de la vie, avec un impact immédiat sur le pouvoir d'achat de la majorité des Congolais».* Il apparaît, pense l'association patronale, *«que ces réformes sont en totale contradiction avec la politique de diversification de l'économie, telle que définie et promue par le président de la République. Elles sont fortement dissuasives et ne laissent entrevoir aucune perspective d'investissements dans les secteurs visés: agriculture, mines, transformation du bois, tourisme, etc.».* Enfin, *«de nature contreproductive, les innovations contenues dans la loi de finances 2019 vont ralentir l'activité économique, mettre en difficulté un secteur privé formel déjà grandement impacté par la contraction de la demande intérieure, augmenter le chômage, et paradoxalement entraîner une baisse des recettes fiscales et de l'emploi. Par ailleurs, la promulgation du nouveau code forestier, fortement anti-économique, ne devrait qu'accentuer les difficultés rencontrées par les exploitants forestiers et annihiler définitivement les investissements dans ce secteur»,* pronostique l'Uni-Congo.

Les agents de la Force publique sont-ils mal payés?

On ne peut pas ne pas se poser une telle question au regard des actes que posent les agents de la Force publique en patrouille ou ceux assurant la garde. Ils donnent l'impression d'être abandonnés à eux-mêmes. Dans certains quartiers de Brazzaville, ils font la manche dans les boutiques ou les boulangeries de leur voisinage. S'ils ne demandent pas de l'argent, ils obligent les gérants à leur donner de la marchandise, des boîtes de conserve ou du pain, par exemple. Ce phénomène tend de plus en plus à s'amplifier. Il est curieux de constater qu'un agent de la Force publique, portant uniforme et arme, se mette à demander de l'argent aux passants!

On roule à vive allure, on percute un motocycliste et on prend la clé-des-champs!

Il y a des chauffeurs de bus qui veulent d'une circulation sans code de la route. C'est comme cela que les habitants des environs du commissariat de police de Ouenzé-Manzanza, à Brazzaville, ont interprété l'accident qui s'est produit lundi 11 mars 2019 et a failli coûter la vie aux passagers qui étaient à bord d'un bus roulant à vive allure. Il a fini par percuter un jeune homme roulant en Djakarta, ce qui a mis la population en émoi. On a enregistré des blessés, conduits à l'hôpital Léyono tout à côté. Le receveur a tenté de prendre la fuite, mais il a été rattrapé.

Arrêtés pour s'être faussement présentés comme journalistes

Deux jeunes hommes ont fait irruption, mardi 12 mars 2019, à l'immeuble AOGC situé non loin du passage à niveau de la rue Mbochi, à Poto-Poto, où on enregistre des derniers temps de nombreux cas de vol. Ils se sont présentés indûment comme des journalistes de La Semaine Africaine accrédités pour participer à un séminaire qui s'y déroulait. Comme les agents de sécurité leur ont exigé de justifier leur appartenance à leur organe de presse, ils se sont mis à balbutier, incapables de le prouver. L'un a pris la poudre d'escampette, mais l'autre a été arrêté et livré à la police.

Ces fausses alertes qui peinent les soldats du feu

Les fausses alertes en direction des sapeurs-pompiers sont assez courantes à Brazzaville, se plaint la direction générale de la sécurité civile. Des sapeurs-pompiers sont souvent alertés pour une histoire d'accident ou d'incendie, alors qu'il n'y a rien. Le problème est qu'il est difficile de mettre la main sur ces mauvais plaisantins.

Des billets de banque qui se démonétisent

Les billets de banque scotchés et mutilés sont toujours refusés. Et, de plus en plus, leurs détenteurs ont maille à partir avec les vendeurs et les receveurs de bus. Mercredi 13 mars 2019, vers 9h, à l'arrêt La Frontière, une discussion a éclaté entre une femme adulte ayant tendu un billet de ce genre au receveur. Ce dernier, vociférant, ne l'a pas accepté. En cas de billet vieilli ou dégradé, s'adresser à la banque!

Les piques de Djibril Abdoulaye Bopaka

Président de l'Union des opérateurs économiques du Congo (UNOC), Djibril Abdoulaye Bopaka s'illustre souvent par son franc-parler dans les médias. Dimanche dernier, invité du journal dominical de 7h de Radio-Congo, il n'a pas démenti cette réputation. Par exemple, il estime que le Gouvernement congolais est pléthorique, qu'il n'y aurait que des fretins accusés de détournements des deniers publics, etc. Nombreux sont surpris que Djibril Bopaka s'exprime ainsi librement, alors qu'il passe pour être proche fu pouvoir: ceci expliquerait-il cela?

La livraison du pain dans des moyens non adéquats persiste

«J'avais appris qu'il était interdit de livrer le pain à moto, mais je n'ai plus appris que cette interdiction avait été levée. Voyez dans mon Ngoyo, pendant que ceux qui sont appelés à faire appliquer cette interdiction font la grasse matinée, ces mêmes motos font leur besogne.», écrit un lecteur de Pointe-Noire.

Femme et culture

Inciter les femmes à se valoriser

Le monde a célébré le 8 mars la Journée internationale des droits de la femme. Lyna De Pépito, nom de scène et à l'Etat civil Leslynna Bery est une artiste comédienne, metteur en scène, conteuse, écrivaine, cinéaste, réalisatrice et scénariste. Responsable des ressources humaines de formation, Leslynna Bery âgée de 34 ans, mère de deux enfants a étudié au Ghana et a décroché une licence professionnelle en gestion des ressources humaines et management. Dans cette interview, la réalisatrice explique comment elle entend se démarquer dans le secteur culturel en tant que femme.

**** Comment répartissez-vous vos tâches lorsqu'on sait que vous êtes à la charge de plusieurs disciplines?***

** Lorsque j'ai une activité sur une de mes disciplines, je me concentre sur celle-ci et jusqu'à la terminer. Je ne mélange pas plusieurs lièvres à la fois. Parce qu'on peut être pluridisciplinaire, mais on ne peut pas tout faire à la fois. Par exemple l'année dernière, je me suis concentrée sur les réalisations des films. J'ai préparé en écriture trois scénarios; j'en ai monté deux que j'ai pu réaliser tout au long de l'année 2018 et maintenant que nous sommes en 2019, je me concentre sur le conte. Pendant les réalisations, j'ai du temps libre, je peux faire des contes ou une autre discipline; prendre du temps pour écrire plus de scénarios que de livres. Parce que pour les livres, il me faut plus de concentration. Je peux écrire un livre sur dix années, voire cinq ou deux ans; je n'écris que lorsque je suis inspirée et quand je le suis, je ne m'arrête plus. Je sais répartir les tâches en fonction des activités qui m'incombent. J'ai aussi créé une association culturelle qui s'appelle *«Minawa Arts»*, et dans cette association, nous préparons le programme d'activités de l'année en cours au mois de janvier. Cette année, nous avons plus mis l'accent sur le théâtre pour sensibiliser les jeunes en campagne. Nous avons aussi mis l'accent sur l'apprentissage de nouveaux conteurs et nouvelles conteuses au Congo-Brazzaville. Actuellement, je suis la seule conteuse à Brazzaville.

****Parlez-nous du festival Bimoko: quels sont ces critères?***

**Le festival Bimoko est une rencontre de plusieurs artistes des arts oratoires, qui se retrouvent en une soirée pour se raconter des histoires, se rappeler les temps passés, les traditions oubliées, parler de la culture congolaise. Le Bimoko se déroule en deux parties: la soirée autour du feu et le festival proprement dit qui a lieu du 3 au 7 juillet. Nous emmenons la ville au village pour redécouvrir ces traditions que nous avons perdues. La particularité de ce festival est que les artistes qui viennent font du bénévolat. Il n'y a pas de critères sélectifs. Nous mettons des contes, de l'humour et de la danse traditionnelle; nous parlons de la découverte d'un patriarche etc.

****Quelles sont vos priorités pour cette édition 2019?***

** La première édition s'était tenue avec beaucoup de réticence de la part des autres artistes, mais ça s'est bien déroulée. Cette année ma priorité est de montrer au monde extérieur nos traditions congolaises. Nous constatons de par le monde que les Congolais sont adulés, par d'autres Africains. Ils adorent nos langues, mais nous ne les valorisons pas. Avec les artistes, nous irons dans les villages découvrir ce qui a été la particularité de chaque village; ressortir les traditions et les cultures abandonnées à travers une caravane de conte.

****Qu'est-ce qui vous a motivé à créer le festival Bimoko?***

**Je suis une fille qui a grandi dans un milieu francophone. Je me suis retrouvée en Afrique de l'Ouest où j'ai étudié. La plupart des Congolais se retrouvaient pour discuter; ils s'exprimaient en lingala, en kituba et moi je n'arrivais pas à placer un mot, les gens se moquaient de moi. Lorsque je suis rentrée au pays, j'ai pris une formation à Lomé en 2011 et c'était comment conter en langue. Le formateur nous orientait pour qu'à la fin de notre formation nous rentrions dans nos pays en sachant conter. C'est en 2017 que je me suis retrouvée à un festival de conte au Cameroun que j'ai véritablement découvert mon métier de conteur. Au pays, j'en ai parlé au directeur actuel du Cercle culturel Sony Labou Tansi qui m'a félicitée et c'est là qu'est né le festival. Bimoko signifie causerie en langue kongo.

****Quels sont vos projets pour l'avenir?***

**Je voudrais créer un orphelinat où nous donnerions à des enfants, à des familles qui sont dans le besoin, les notions pour éduquer ces enfants et éviter le phénomène des enfants de la rue. Et dans le cadre artistique, je veux créer une école de formation en art dramatique et en cinéma pour donner l'occasion à la jeunesse congolaise d'être formée.

****La communauté internationale a célébré le 8 mars dernier la Journée des droits de la femme: quelle est la place de la femme dans le cinéma?***

***En tant qu'actrice-réalisatrice, je peux dire que la femme occupe une grande place dans le cinéma. Mais elle doit être accompagnée. Elle doit se démarquer des autres pour atteindre son objectif.

Le milieu culturel est un milieu très difficile; il faut beaucoup travailler pour se faire connaître. J'ai commencé le théâtre à 12 ans. Chaque année, je prenais une formation qui me faisais passer à une étape de ma vie jusqu'à devenir ce que je suis. Pour ceux qui veulent devenir des femmes ou des hommes de culture, il faudra commencer quelque part. Nous constatons que nos jeunes veulent aller vite en négligeant les étapes. Il n'y a pas de femmes dans le secteur culturel, je suis disposée à assurer des formations, mais les filles ne sont pas disposées à apprendre.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

109e Journée internationale des droits de la femme

Impliquer les étudiants dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire

***«L'égalité pour ligne de pensée, des constructions intelligentes, le changement par l'innovation»*: tel a été le thème de la 109e Journée internationale de la femme le 8 mars 2019. Au Congo, le thème choisi a été: *«L'implication de la femme congolaise dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire des produits de base»*. La célébration officielle s'est déroulée à Impfondo, chef-lieu du département de la Likouala, sous le patronage de Mme Antoinette Sassou Nguesso, épouse du chef de l'Etat, accompagnée de Mme Ines Nefer Bertille Ingani, ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.**

Les étudiansts mobilisés pour la Journée

A Brazzaville, la journée de la femme a donné lieu à une causerie-débat, sous le thème: *«L'implication des étudiants congolais dans la lutte pour l'autosuffisance alimentaire des produits de base»*, organisée par le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.

La cérémonie d'ouverture était patronnée par Macaire Batchi, directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur en présence d'Emilienne Gombouka Emboula, directrice générale de la promotion de la femme et d'Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah, représentant-résident du PNUD, coordonnateur du système des Nations unies au Congo. Plus de 1000 étudiants ont pris part à la causerie-débat. Au nom du ministre la Promotion de la femme, Macaire Batchi a rappelé que le 8 mars de chaque année se remémorent les différentes luttes qui aboutissent en 1910 à la consécration de la Journée internationale des femmes.

Le choix de la thématique de cette année, a indiqué Macaire Batchi, a voulu traduire la volonté des Nations unies à mener une réflexion sur les moyens innovants permettant de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, notamment dans les domaines comme les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et la construction d'infrastructures durables. *«Les filles et les femmes doivent de plus en plus s'impliquer dans les domaines de la science, la technologie, l'ingénierie, les mathématiques, le numérique et le design, où elles restent sous-représentées»*, a-t-il souhaité.

Les étudiants ont suivi diverses communications: *«Les œuvres innovantes: comment utiliser de manière optimale les TIC aujourd'hui à l'Université?»*, développé par Noelly Oyabiki Iwandza, coordonnatrice des réseaux professionnels Dyva. Selon elle, l'usage des TIC est une porte d'entrée pour les procédures de recrutement. Les TIC, a-t-elle rappelé, permettent l'accès à des applications essentielles, dans le domaine de l'agriculture, par exemple.

«Les étudiants congolais et la lutte pour l'autosuffisance alimentaire en denrée de base: enjeux et perspectives», a été le thème développé par Bienvenu Ntsouanva, directeur général de l'agriculture, Zère Carine Nzimba, promotrice de l'Association des femmes autochtones du Congo, Diane Mavoungou Bantsimba (entrepreneure), Dr Thérèse Massamba (entrepreneure) et Patrick Mbemba Nassalanadio, directeur général de la société EP2 AVPA. Les intervenants ont invité les jeunes à s'impliquer dans l'entreprenariat, l'agriculture et d'autres domaines. Bienvenu Ntsouanva, a énuméré quelques défis que le département de l'agriculture doit relever pour intéresser les jeunes à l'agriculture. Il s'agit de la formation dans l'entreprenariat, faire en sorte que l'agriculture soit aimée de tous et surtout par les jeunes, accompagner ces jeunes pour démarrer leurs entreprises tout en leur facilitant l'accès à la terre.

Clôturant la causerie-débat, Emilienne Gombouka Emboula a encouragé les étudiants à faire de la lutte pour l'autosuffisance alimentaire en produits de base un levier incontournable de la lutte contre la faim et pour la contribution de la sécurité alimentaire.

A. N'K-K.

ONEMO

Pas d'arriérés dans les nouvelles structures créées

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, s'est entretenu mardi 5 mars 2019 avec les agents de l'Office national de l'emploi et de la main d'œuvre (ONEMO). C'était en présence de son directeur général André Nyanga Elenga. Le ministre Fylla a annoncé que le Gouvernement payera deux mois de salaire, puisque les nouvelles structures qui dissolvent l'ONEMO ne permettent pas les arriérés. *«vous ne rentrerez pas dans les nouvelles structures avec des arriérés puisque le décret qui dissout l'ONEMO déclare que tout ce qui est arriéré sera transmis à la direction générale du Trésor et c'est à lui de payer»*.

Nicéphore Fylla Saint-Eudes

Donnant les conseils et orientations aux agents de l'ONEMO, le ministre a insisté sur trois points essentiels: l'état d'avancement de deux structures qui vont remplacer l'ONEMO à savoir: l'Agence congolaise pour l'emploi (ACPE) et le Fonds national d'appui à l'employabilité, le bilan des compétences et le lancement d'avis à manifestation d'intérêt pour les postes d'encadrements.

Le ministre de l'Enseignement technique a abordé le point sur l'état d'avancement des deux structures qui vont remplacer l'ONEMO. Il a affirmé que le texte de décret a été pris par le Gouvernement, et que les projets de lois ont été transmis au Parlement. *«Nous entrons dans le processus de création de ces deux structures; les statuts sont déjà prêts et passeront en Conseil des ministres très bientôt. Le Commissaire à la scission a été nommé mais ne pourra intervenir que lorsque les opérations préalables auront été arrêtées (arrêté des comptes au 30 novembre 2018 et au 30 février 2019). Ces opérations sont en cours, ce qui permettra d'identifier l'actif de l'ONEMO qui sera réparti entre les deux structures»*.

Le deuxième point a porté sur le bilan des compétences. Selon le ministre Nicéphore Fylla, le Gouvernement a décidé de réformer le service public d'emploi avec zéro licenciement. Cela compliquera l'équation, si le Gouvernement laisse l'opération être traitée par le Commissaire, car, il viendra licencier le personnel parce qu'il ne peut pas emmener les sureffectifs au niveau des entreprises qui naissent. C'est pourquoi *«le Gouvernement contrôle particulièrement cette opération pour que nous prenions les décisions politiques telles que nous les avions prises en Conseil des ministres: à savoir le licenciement zéro. Le bilan de compétence devrait confirmer ou infirmer vos choix, parce qu'il y a ceux qui veulent rester dans l'intermédiation sur le marché de l'emploi au niveau de l'Agence congolaise pour l'emploi et il y a d'autres qui veulent aller au niveau du Fonds pour s'occuper de l'employabilité des jeunes et de l'apprentissage. Le bilan de compétence devrait dire si oui ou non vos choix sont conformes aux compétences qui sont les vôtres. Si les agents n'ont pas les compétences nécessaires, il va y avoir une formation pour amener le personnel à un niveau de compétence pour pouvoir travailler dans l'une ou l'autre des structures»*.

Le ministre a demandé au personnel de ne pas avoir peur pour ce bilan de compétence: *«il va permettre d'élaborer un plan de formation individuel pour chaque agent qui ne serait pas capable d'être opérationnel, et à la fin de cette formation, le ministère va organiser une validation des acquis d'expériences avec une équivalence des diplômes d'Etat. Cependant, il faut savoir que dans la nouvelle organisation, les agences départementales et locales vont avoir besoin de personnes. Il faut que le service public d'emploi avec ces deux structures puissent aller jusqu'à l'intérieur des districts à caractère économique. Par exemple, la direction départementale de l'ONEMO au niveau de la Sangha, va devenir une direction interdépartementale qui devrait couvrir aussi bien la Sangha que la Likouala. Il va y en avoir à Pokola. Il y aura une agence départementale à Impfondo et à Ouesso».*

«Si les gens ne seront pas capables d'occuper ces postes, le ministère les formera. Nous avons choisi un cabinet congolais auquel nous allons adjoindre les profils que nous avons sélectionnés ensemble avec un certain nombre de spécialistes français qui permettront de valider des choix qui seront opérés dans le cadre du transfert des effectifs de l'une ou de l'autre», a souligné le ministre.

Evoquant le troisième point, le ministre Fylla a précisé que pour les postes d'encadrement, le ministère lancera un avis à manifestation d'intérêts (5 au niveau de l' ACPE et 6 au niveau du Fonds), une publication se fera au niveau de la presse nationale. Les postes vont être mis à compétition, les directeurs opérationnels actuels doivent concourir à ces postes à compétence égale.

A. N'K-K.

Qui me répondra?

Comment les jeunes et les femmes devraient-ils s'y prendre pour relever le défi du déficit de l'offre en denrées de base au Congo?

Marline Nzaou (Moukondo, Brazzaville)

COTECNA INSPECTION CONGO

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de 110.000.000 de Francs CFA
Siège social: 77, rue Kouanga Makosso, Quartier Njdindji
B.P.: 4551, Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.:CG/PNR/08 B 506

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale à caractère mixte en date à Pointe-Noire, du 3 décembre 2018, reçu au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, le 17 janvier 2019, sous le répertoire n°005/2019, et enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 18 février 2019, sous le n°01217, folio 032/2, l'associée unique de la société a notamment décidé de mettre en conformité les statuts de la société avec les nouvelles dispositions de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, révisé le 30 janvier 2014, et d'adopter les statuts mis en conformité.
Dépôt dudit procès-verbal et des statuts mis en conformité a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,

Le Gérant.

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE ANNONCE NUMERO 019-005
OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: Assistant au mobilier
Grade - FSN-07
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 4 Mars 2019
DATE DE CLOTURE: 18 Mars 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un/une Assistant (e) mobilier ayant un Bac, une bonne maitrise de la langue anglaise et du français, des connaissances en informatiques ainsi qu'un minimum d'expérience de deux (2) ans en gestion immobilière ou dans un service administratif. L'intéressé(e) sera en charge de la gestion du patrimoine immobilier de l'ambassade et supervisera un employé en charge des inventaires.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/
Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants: **06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133**

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU: Management Officer U.S. Embassy Brazzaville–Boulevard Denis Sassou N'Guesso N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville. Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email: BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA

B.P.: 4613-Tél.: (242) 05.534.46.83- E-mail: secretariatofficel4@gmail.com - 98, Avenue Linguissi PEMBELLOT, rond-Point ex-BATA, à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages - Pointe-Noire - Congo
Paul Bernard BATIA.
Notaire

INSERTION LEGALE

Aux termes de l'Extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier n° RCCM CG/PNR/12 B 112, du 05 Mai 2012, il a été immatriculé une société commerciale aux caractéristiques suivantes:

Dénomination: «CIM D'EQUIPEMENT CONGO»;
Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée (SARL);
Gérant: Monsieur Mouhssine JAAFARI;
Capital social: Un million (1.000.000) de Francs CFA de cent (100) parts de dix mille (10.000) Francs CFA de valeur nominale;
Siège social: Zone Industrielle de la foire, Pointe-Noire-République du Congo;
Objet social: Système d'intégration; EPPC (Engineering procurment construction and commissionning);
Service après-vente et maintenance; Mise à disposition du personnel dans le domaine de l'Instrumentation et le control commande; Audit et conseil dans les domaines de l'Instrumentation et de l'ICSS; la formation.
Durée: (99) années, à compter de son immatriculation;

Pour avis,

Le Notaire.

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 019-006
OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: TECHNICIEN AUDIO-VISUEL
Grade - FSN-07
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 8 Mars 2019
DATE DE CLOTURE: 22 Mars 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un/une Technicien(e) Audio-Visuel ayant un diplôme d'études secondaires, une bonne maitrise de la langue anglaise et du français ainsi qu'un minimum d'expérience de deux (2) a trois (3) ans en informatiques, électronique générale, audiovisuel, installation VSAT. Sous la supervision du responsable informatique, le/la titulaire du poste sera en charge de toutes les tâches audiovisuelles, des connexion internet résidentielles et du réseau informatique de la librairie de la Chancellerie.
Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/
Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants: **06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133**

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville–Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email: BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

SERVTEC

OFFRE DE RECRUTEMENT

SERVTEC CONGO, filiale de SERVTEC INTERNATIONAL GROUP, présente au CONGO depuis 2002, est spécialisée dans la Gestion des Ressources Humaines, les formations HSE, la Prévention et Appui Lutte Incendie et Le Management de la Qualité.
Suite à la création de deux structures sous-tutelle du Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi, nous recherchons pour les comptes de l'ACPE (Agence Congolaise Pour l'Emploi) et du FONEA (Fonds d'Appui à l'Employabilité et à l'Apprentissage) les candidats pour les postes de Directeurs centraux ci-dessous:
Pour le compte de l'Agence Congolaise pour l'emploi en acronyme ACPE:
1- DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATIONS ET DE LA PROSPECTIVE
2- DIRECTEUR DE LA MAITRISE DES RISQUES ET DU CONTROLE
3- DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET DES RESSOURCES HUMAINES
4- DIRECTEUR DE L'INTERMEDIATION
5- DIRECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES, DE LA REGLEMENTATION, DU RECOUVREMENT ET DU CONTENTIEUX
Pour le Fonds National d'Appui à l'Employabilité et à l'Apprentissage en anonyme (FONEA)
1- DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATIONS ET DE LA PROSPECTIVE
2- DIRECTEUR DE LA MAITRISE DES RISQUES ET DU CONTROLE
3- DIRECTEUR ADMINISTRATIF, DES RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES JURIDIQUES
4- DIRECTEUR DE L'EMPLOYABILITE
5- DIRECTEUR DES ETUDES ET ANALYSES DES PROJETS
6- DIRECTEUR A L'APPRENTISSAGE

Pour postuler, les candidats doivent remplir impérativement les conditions ci-dessous:

1-Etre de nationalité Congolaise ;
2- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieure de niveau BAC + 4 minimum dans l'une des spécialités ci-après: Droit du Travail, Ressources Humaines, Finances et/ou comptabilité, Informatique et réseaux télécommunications, Sciences politiques, Sciences de gestion ou Equivalent;
3- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans un poste similaire ;
4- Savoir utiliser les outils informatiques et la suite office (Word, Excel, Power Point...)
Pour répondre à cette annonce, veuillez nous envoyer votre dossier de candidature composé d'un CV actualisé et d'une lettre de motivation à l'adresse: servtec@servtec-congo.com, en indiquant en objet: «le sigle de la structure suivi du nom du poste à pourvoir». Exemple: ACPE/DARH.
Pour plus de précisions veuillez consulter les fiches de poste sur www.servtec-congo.com dans notre espace emploi.

Date limite de réception des candidatures: Lundi 18 mars 2019, à 23h00.

Algérie

L'idée d'une conférence nationale peine à faire consensus

Déclenchées il y a un peu plus de trois semaines, les manifestations pacifiques des Algériens, ont poussé le président Abdelaziz Bouteflika, lundi 11 mars dernier, à renoncer à un cinquième mandat. L'élection présidentielle qui allait avoir lieu le 18 avril prochain a été annulée sine die. Un gouvernement de transition qui se chargera d'organiser une conférence nationale inclusive des réformes profondes pour une nouvelle République va être formé.

Les manifestants à Alger

Dans son message à la nation lundi 11 mars, Abdelaziz Bouteflika a promis une personnalité indépendante, consensuelle et expérimentée comme premier ministre. C'est fait avec la désignation de Noureddine Bedoui. Mais les contours sont encore trop flous. C'est ce qu'a déclaré Ali Fawzi Rebaine, président d'un parti politique et candidat à cette élection présidentielle annulée. La Ligue des droits de l'homme estime dans un communiqué que cette transition sera *«pilotée, gérée et conduite par le système autoritaire décrié et rejeté par le peuple».* Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD)., dans un communiqué, dénonce une *«prolongation illégale et indéterminée»* du mandat d'Abdelaziz Bouteflika. Le RCD critique le choix d'une voie *«à la Kabila en RDC»*. Il appelle à la démission du chef de l'Etat et demande la mise en place d'un comité de sages *«pour ouvrir une période de transition».*

Pour le Parti des travailleurs (PT), de l'opposition, la conférence nationale arrive trop tard pour être utile. Désormais, la rue veut aller plus loin, explique Ramdane Taâzibt, membre du bureau politique de ce parti. Cela aurait pu avoir un sens si ces propositions avaient été faites il y a plusieurs mois, parce qu'aujourd'hui l'immense majorité de la population réclame qu'il n'y ait pas de cinquième mandat, mais ils demandent aussi que le système parte, c'est-à-dire un processus qui permet réellement à la majorité de la population d'être associée pour dessiner l'avenir de ce pays.».

Un parti islamiste, le Mouvement de la société pour la paix (MSP), craint qu'il ne s'agisse d'une «coquille vide». La conférence est vouée à l'échec aux yeux du MSP, jadis proche du pouvoir. Il n'y a pas d'engagement sur le contenu, il n'y a qu'une allusion à une conférence, il n'y a pas de gouvernement de consensus, il n'y a pas de délai qui est délimité... *«Cela ne va pas réussir».*

Les Algériens sont de nouveau dans la rue. Ils réclament une vraie alternance.

M.M.M.

RD Congo

Félix Tshisekedi a signé l'ordonnance visant la libération des prisonniers politiques

C'est son directeur de cabinet, Vital Kamerhe, qui a annoncé mercredi 13 mars, la grâce présidentielle pour plus de 700 prisonniers, ainsi que des mesures disciplinaires à l'égard des membres du gouvernement et des mandataires des entreprises de l'Etat. Parmi les prisonniers concernés figurent quelques politiciens comme l'opposant Franck Diongo et le défenseur des droits de l'homme et avocat Firmin Yangambi. Mais, Eugène Diomi Ndongala, l'un des opposants dont la libération était réclamée lors du dialogue politique d'avant les élections, n'est pas sur liste. M. Kamerhe a affirmé que le président signera un arrêté à part à son sujet.

Franck Diongo

Eugène Diomi Ndongala

Le directeur de cabinet du président Tshisekedi est venu l'expliquer lui-même: *«ce n'est que le début des mesures».* Firmin Yangambi et Franck Diongo faisaient partie des cas dits emblématiques de prisonniers politiques sur lesquels l'opposition insistait depuis 2016. Précision du directeur de cabinet, environ 700 personnes sont concernées par cette décision dans l'ensemble du pays.

Par ailleurs, le chef de cabinet a lancé un appel *«à toute personne concernée par l'arrestation d'un membre de sa famille entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2018 de se signaler».* Vital Kamerhe a assuré que tous ceux qui ont été arrêtés pour des faits politiques pourront être libérés.

Le ministre de la Justice sortant, Alexis Thambwe Mwamba, devait signer ce jeudi un arrêté de remise en liberté conditionnelle pour Diomi Ndongala, l'opposant ayant purgé les trois quarts de sa peine. Cette annonce ne rassure pas l'entourage d'Eugène Diomi Ndongala qui redoute un acharnement de la coalition pro-Kabila. *«Nous ne pouvons pas comprendre qu'aujourd'hui il ne soit pas bénéficiaire d'une mesure de grâce»*, s'interroge Cédric Mudiantu, porte-parole de Démocratie chrétienne, le parti de Diomi Ndogala.

Dans la foulée, le directeur de cabinet du chef de l'Etat a aussi annoncé la suspension du ministre des Affaires foncières, Lumeya Dhu Maleghi, avec demande d'ouverture d'une action judiciaire à son encontre. Plusieurs mandataires des entreprises publiques sont suspendus. Entre autres, le président de l'Autorité de régulation des postes et télécommunications, ainsi que le directeur général de la Société commerciale des transports et ports (ex-ONATRA) et son adjoint qui, eux, devront faire l'objet d'un audit.

A rappeler que le président Félix Tshisekedi avait annoncé, il y a un peu plus de 10 jours, qu'il prendrait certaines mesures dans le cadre de ses 100 premiers jours. Il avait promis, entre autres, la libération des prisonniers politiques, la réfection des hôpitaux, etc. Mais le gouvernement tarde toujours à voir le jour.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Programme des Nations Unies pour le Développement

UNDP
Au Service Des Peuples Et des Nations

A VIS DE VACANCE DE POSTE

(Interne et Externe)
Les valeurs fondamentales des Nations Unies:
Intégrité. Professionnalisme. Respect de la diversité

Le Bureau de la Représentation du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, à Brazzaville, recherche pour le Bureau du Programme des Volontaires des Nations Unies au Congo.

Titres des postes	Durée et type du contrat	Lieu d'affectation	Date prise de fonction
Un (e) Analyste au Programme VNU	Type de contrat FT A (Fix Tem-Appointment) Grade NOB- Durée 1 an avec possibilité de renouvellement	Brazzaville	Dès que Possible

Les candidatures doivent être postées directement en ligne à travers les liens suivants:
https://jobs.partneragencies.net/crecruitjobs.html?JobOpeningId=21813&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

LES CANDIDATURES FEMININES SONT VIVEMENT ENCOURAGEES

NB: Seuls les candidats répondant au profil du poste seront contactés.
Date limite des candidatures: 20 mars 2019

Brazzaville, le 07 mars 2019

Emma NGOUAN-ANOH

Représentante Résidente a.i

Commémoration

Edith Lucie Bongo Ondimba: dix ans déjà!

Il y a dix ans, le 14 mars 2009 disparaissait à Rabat, au Maroc, Edith Lucie Bongo Ondimba à l'âge de 45 ans. Fille du président Denis Sassou Nguesso et ancienne première dame du Gabon, son souvenir reste toujours présent dans la mémoire collective. Chaque année, à la même période se commémore sa disparition à travers plusieurs activités, ponctuées toujours par une messe à Edou, le village natal où elle repose au cimetière familial de Kona-Kona. Cette année, la messe présidée par le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, archevêque émérite de Kinshasa, qui a réuni les membres des familles Nguesso, Dirat et Bongo a été rehaussée de la présence des présidents Teodoro Obiang Nguema Mbasogo de la Guinée équatoriale et son épouse, et Faure Gnassingbe Eyadema du Togo.

Le cardinal, les évêques et les concélébrants devant la tombe d'Edith Lucie Bongo Ondimba (Ph. Presse présidentielle)

Les corps constitués nationaux, les membres du corps diplomatique, ainsi que d'autres invités de marque ont eux aussi participé à cette messe marquant le dixième anniversaire du rappel à Dieu de l'ex-première dame du Gabon. Sous le signe du recueillement et du souvenir, elle a été l'occasion de faire mémoire de celle qui a impacté considérablement la vie de bon nombre de personnes au Congo et au Gabon son pays d'adoption. Entouraient le cardinal Monsengwo, NNSS.: Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et près d'une quarantaine de prêtres dont ceux venus de Kinshasa et Brazzaville.

S'inspirant de l'écrivain français Alphonse La Martine, l'évêque d'Owando a dans son mot d'accueil rappelé que *«le livre de la vie est le livre suprême qu'on ne peut ni fermer ni ouvrir à son choix. Un 10 mars 1964, ce livre s'est ouvert pour celle dont nous faisons mémoire, Edith Lucie Bongo Ondimba. Et un 14 mars 2009, ce livre s'est fermé»*. Mgr Abagna a appelé également à prier pour tous les défunts du mois de mars, particulièrement ceux du drame du 4 mars 2012, à Brazzaville.

Pour le cardinal Monsengwo, les merveilles que Dieu a réalisées en Edith Lucie Bongo Ondimba et les œuvres qu'elle a accomplies *«se résument en un mot: ma vie est un don de soi pour mon prochain»*. Ces œuvres *«ont été le fruit par elle d'une longue étude, approfondissement et méditation»*. Edith, a ajouté le cardinal Monsengwo, fait honneur à la famille, à l'Eglise et à la communauté congolaise tout entière. Il a remercié le président Sassou Nguesso et la famille d'avoir été fidèles à ses idées, à ses vœux et de les avoir conduits à bonne fin. Il a défini l'illustre disparue comme *«un modèle pour toute la nation congolaise en particulier et pour toute l'Afrique en général»*.

Le président de la République et son homologue togolais pendant le dépôt de la gerbe de fleurs (Ph. Presse présidentielle)

Le prédicateur, l'abbé Gervais Protais Yombo, prêtre du diocèse d'Owando en mission à Toronto au Canada, a centré son homélie autour de la parabole du grain de blé qui, s'il ne meurt pas ne donne pas du fruit. *«La relation entre la semence du grain de blé et le fruit présage le mystère de sa mort et de sa résurrection. En fait, le gain de blé tombé en terre ne meurt pas; il est transformé selon les lois de la nature pour produire du fruit en abondance. Ce processus, c'est le martyre de la croix que Jésus va subir pour le salut du monde. Si la transformation du grain de blé sous terre reste invisible, l'épreuve de la croix par contre advint devant témoins. Ce qui revient à dire que le grain de blé produit du blé alors que de la mort et la résurrection de Jésus découle la rédemption de l'homme et du monde»*, a enseigné l'abbé Yombo, qui a indiqué que *«le devoir de mémoire s'impose à nous pour revisiter la personnalité de Madame Edith Lucie Bongo Ondimba, dix ans après sa mort, à la lumière de la parabole du grain de blé. Par sa grandeur d'âme, plus que par tout ce que la vie lui a apporté sur le plan matériel, elle entre définitivement dans l'histoire comme une «Grande Dame». Tous ceux qui l'ont côtoyée de près ou de loin sont unanimes sur ce point»*.

Le prédicateur a par ailleurs soutenu que les œuvres de charité d'Edith Lucie Bongo Ondimba *«dépassaient le niveau strictement familial pour s'étendre au niveau social»*. En témoignent la clinique El Rapha au Gabon, dont le nom renvoie à l'archange Raphaël qui a pour mission de guérir; son implication dans l'Organisation des Premières Dames d'Afrique contre le Sida (OPDAS) et la Fondation Horizons nouveaux. Au nom de la famille, Jean Dominique Okemba, conseiller spécial du président Sassou Nguesso et membre de la famille Nguesso a remercié les uns et les autres pour leur proximité.

Le dixième anniversaire de la disparition de l'ex-première dame du Gabon a entre autres été marquée par la célébration à Oyo des Journées médicales, une soirée culturelle organisée le 12 mars par la Fondation Edith Lucie Bongo Ondimba et les Editions L'harmattan Congo qui a eu pour cadre l'auditorium de l'hôpital général spécialisé d'Oyo qui porte son nom. Lors de cette soirée, les élèves de l'école primaire Gaod d'Ondebé, ceux du lycée d'excellence d'Oyo et du lycée Pierre Savorgnan de Brazza ont, avec la troupe théâtrale Action perfect'art et le Chœur Credo du Congo et le groupe tradimoderne Etoile d'Oyo, subjugué l'auditoire. Ils ont interprété un extrait du livre intitulé *«Dans le jardin d'Edith»*, un recueil de poèmes et témoignages réunis par Anatole Collinet Makosso, préfacé par Seydou Badian Kouyaté et postfacé par Antoinette Sassou Nguesso.

Au Gabon sont prévues également les Journées médicales du 15 au 17 mars et une messe le 18 mars, à laquelle participera une délégation des familles Nguesso et Dirat.

Aristide Ghislain NGOUMA

Deuxième dimanche de Carême-C-

«Celui-ci est mon fils, celui que j'ai choisi, écoutez-le»

***Textes**: Gn 15, 5-12.17-18; Ps 26 (27); Ph 3, 17-4, 1; Lc 9, 28b-36*

A partir des lectures du dimanche dernier, trois mots nous mettaient sur le chemin du Carême: combat, mémoire et foi. Le combat. Notre existence est un combat. De multiples manières: le travail, la santé, l'amour, le bien-être, etc. Nous avons des armes, des armes spirituelles, des armes pacifiques pour cela. La prière et le jeûne par exemple. Et, au plus profond, l'écoute de Dieu, notre Père. Pour accueillir ce que Dieu donne, pour en vivre, nous pouvons faire mémoire de notre histoire. Notre histoire à chacun bien sûr. Mais aussi notre histoire comme peuple de Dieu, comme héritiers de l'Alliance. Enfin, la foi est écoute, elle est amour, elle est confiance. Et, enracinée dans l'écoute, l'amour et la confiance, la foi est aussi parole: *«c'est avec le cœur que l'on croit… c'est avec la bouche que l'on affirme sa foi…»*, dit saint Paul. Nous voyons bien que la foi a à voir avec le combat spirituel et la mémoire. D'une certaine manière, la foi est chemin, route sur laquelle nous avançons, parfois en boitant ou en boitillant un peu, mais nous avançons, à la suite d'autres, avec d'autres, dans une mémoire commune.

Ce deuxième dimanche, notre marche vers Pâques s'arrête momentanément sur l'épisode de la transfiguration du Seigneur devant trois témoins: Pierre, Jacques et Jean. Deux petits points peuvent nous aider pour notre prière.

1. Dans le texte de la transfiguration, Luc est le seul des évangélistes à nous dire que Jésus était allé sur la montagne pour prier. C'est pendant sa prière qu'il est transfiguré. Quelques jours plus tôt, il avait révélé à ses disciples qu'il montait à Jérusalem pour y être rejeté par les autorités civiles et religieuses et être condamné à souffrir et à mourir. Aujourd'hui, en contact avec son Père, son chemin de ténèbres et de souffrances s'illumine et prend tout son sens. L'amour sera plus fort que la mort. Ce sera pour lui un chemin de libération, un *«exode»*, qui le conduira à la résurrection. La tradition disait qu'après sa rencontre avec Dieu sur la montagne, le visage de Moïse était resté si brillant qu'il devait porter un voile pour ne pas aveugler ses compatriotes. La gloire de Dieu se manifeste aujourd'hui sur le visage de Jésus. Au moment où la perspective de la souffrance et de la mort se confirme, nous avons ici une anticipation de la résurrection. Suite à la transfiguration, Jésus aura le courage de descendre dans la plaine, de se rendre à Jérusalem et de faire face à ses adversaires. Ce qui est le plus important dans le texte de ce dimanche n'est pas le miracle du changement extérieur de Jésus mais bien la révélation de Dieu le Père: *«Celui-ci est mon fils, celui que j'ai choisi: écoutez-le.»* Écouter les paroles de Jésus afin d'être transfigurés nous aussi, c'est là le but du carême. Être renouvelés grâce au contact que nous avons avec le Seigneur.

2. Le sommeil des Apôtres. Nous sommes-nous déjà interrogés sur le curieux *«sommeil»* des disciples, Pierre, Jacques et Jean, au moment de la Transfiguration? On pourrait le négliger, car après tout c'est sans importance. Sinon qu'on a entendu la même chose dans la 1ère lecture: un *«sommeil mystérieux»* tomba sur Abraham, comme une *«sombre et profonde frayeur»*. Et, sauf erreur, ce sont les trois mêmes Pierre, Jacques et Jean qui tomberont de fatigue à Gethsémani à l'heure de la Passion. L'affaire sans importance finit par être suggestive. D'ailleurs, rappelons-nous, dès la première page biblique, le sommeil d'Adam, la torpeur dont Dieu l'enveloppe à la naissance d'Ève, pour couvrir d'un mystère la naissance de l'humanité… Ce sommeil signifie, à mon avis, qu'il se passe de grandes choses. En somme, dans la figure des trois apôtres accablés, luttant contre le sommeil, ou dans la figure d'Abraham, le lointain patriarche, nous reconnaissons l'humanité dans sa misère; l'humanité dans son *«pauvre corps»* pour parler comme saint Paul dans la 2e lecture. Le mot exact, c'est: *«corps de misère». «Le Christ va transformer nos corps de misère à l'image de son corps glorieux»* (Ph 3,24). Voilà ce qui s'annonce à Pâques et vers quoi nous marchons: la transformation de nos corps de misère à l'image du corps glorieux du Christ. Si Pierre, Jacques et Jean étaient autre chose que des corps de misère, ils comprendraient que la mort n'a, contre Jésus, aucun pouvoir. Ils comprendraient par conséquent, l'étonnant amour dont Jésus nous aime, puisqu'il va descendre avec nous jusque dans les abîmes de la mort, prendre sur lui notre péché, s'enfoncer dans nos obscurités, lui qui est *«la lumière du monde»*. De cela, les disciples n'ont pas encore l'intelligence. Il est écrit qu'à la fin ils *«gardèrent le silence»*. L'heure n'est pas encore venue du cœur brûlant et des portes qui s'ouvrent. Nous attendrons pour cela Pâques et Pentecôte. Pâques et Pentecôte, c'est l'aujourd'hui de Dieu. C'est le temps d'aujourd'hui, celui du pape François et des évêques, successeurs des apôtres. L'heure aujourd'hui n'est plus au silence; elle est à la parole, lumineuse et joyeuse. Encore nous faut-il recommencer chaque année l'exode du Carême, gravir à nouveau et sans cesse la montagne avec Jésus, nous laisser inviter dans sa prière, entrer dans son intimité, écouter sa parole. Sur le visage lumineux du Christ nous puiserons les encouragements nécessaires et la force joyeuse pour avancer avec et dans cette Eglise qui est dans la boue, qui traverse, depuis quelques temps, un moment difficile de son histoire.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

Université catholique de Pointe-Noire

Annonce de la collecte de fonds

Dieu aime celui qui donne avec joie (2 Co 9.7)

Chers fidèles catholiques, Elèves et Parents d'élèves,

Vous savez aussi bien que nous comment il est difficile, quand on vient d'avoir son bac, de poursuivre ses études supérieures dans notre pays: - notre université d'Etat est limitée pour accueillir dans de bonnes conditions tous les bacheliers; - poursuivre des études supérieures à l'étranger coûte très cher et n'est pas à la portée de l'immense majorité des familles congolaises.

C'est pourquoi les Evêques du Congo ont fait le projet d'ouvrir à Pointe-Noire un établissement d'enseignement supérieur dénommé *«Université Catholique du Congo-Brazzaville»* afin d'accueillir dans de bonnes conditions des jeunes bacheliers de notre pays.

Grâce au soutien du Président de la République, les travaux de construction des bâtiments de cette université vont s'achever en mai 2020. Nous aurons alors de beaux bâtiments pour commencer la première année de la Faculté de sciences en octobre 2020.

Mais il reste encore un autre grand chantier pour réussir cette première année universitaire: il faudra de l'argent pour le fonctionnement ordinaire de l'université, c'est-à-dire pour payer le personnel enseignant, acheter le matériel nécessaire à la vie ordinaire du campus universitaire et de la faculté (électricité, carburant, matériel et fournitures de bureau). Il est vrai que les études ne seront pas gratuites et qu'une contribution financière sera demandée aux étudiants; mais au départ, les frais de scolarité d'un petit nombre d'étudiants ne pourront pas couvrir toutes les dépenses de fonctionnement.

C'est pour cela que nous faisons appel à la générosité de tous les fidèles chrétiens, de l'obole de la veuve à l'enveloppe de ceux qui peuvent plus, pour que la première université catholique du Congo réussisse son démarrage.

Oui, que chacun donne selon ses capacités, qu'il donne avec joie, car *«Dieu aime celui qui donne avec joie»* (2 Co 9,7), et Dieu lui-même le lui rendra au centuple.

Fait à Brazzaville, le 22 Février 2019

Pour les Evêques du Congo

Mgr Louis PORTELLA MBUYU

Evêque de Kinkala / Président de l'Association des Fondateurs de l'Université Catholique du Congo-Brazzaville

Programme des obsèques de l'abbé Firmin BITSINDOU-LOCKO

Voici, suivant une circulaire de Mgr Anatole Milandou, Archevêque de Brazzaville, le programme des obsèques de l'abbé Firmin BITSINDOU-LOCKO, décédé le samedi 2 mars 2019, à Dreux, en France. La dépouille mortelle arrive à Brazzaville, le vendredi 15 mars 2019, soir.

La veillée paroissiale se tient Vendredi 15 mars 2019, à 20h 30, à la paroisse Saint Esprit de Moungali.

Les obsèques auront lieu le samedi 16 mars 2019, à la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, selon le programme ci-après:

9h 00: levée de corps à la Morgue Municipale de Brazzaville
10h 00: recueillement en la cathédrale Sacré-Cœur
11h 00: office des défunts en la cathédrale Sacré-Cœur
12h 00: messe
14h 00: inhumation au cimetière de la cathédrale Sacré-Cœur

En demandant au Seigneur d'accueillir dans sa demeure éternelle M. l'abbé Firmin BITSINDOU-LOCKO, Serviteur de Dieu, l'Archevêque de Brazzaville invite les communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse à le porter dans leurs humbles et ferventes prières ainsi que sa famille.

Réflexion

L'émancipation de la femme suit son chemin

La question liée à la place de la femme dans les temps qui sont les nôtres interpelle toutes les sociétés du monde. Au nom de l'émancipation, les femmes revendiquent leur liberté totale sur tous les plans. La place de la femme dans la société devient ainsi multidimensionnelle.

Daniel Dieu-merci Ndoumou

Depuis 1945, la charte des Nations Unies est le premier instrument international à instaurer le principe d'égalité entre les hommes et les femmes. Les droits des femmes avaient ainsi commencé avec la possibilité de participer au vote.

D'autres décisions furent également prises en ligne de compte au niveau des instances onusiennes. Il s'agit notamment en 1975, de la proclamation de l'Année Internationale de la femme par l'Assemblée Générale des Nations Unies qui, en outre, avait convoqué la première conférence mondiale sur la femme à Mexico et proclamé la période allant de 1975 à 1978, première décennie des Nations Unies pour la femme aussi sur l'égalité, le développement et la paix afin de promouvoir cette volonté visant à atteindre ces objectifs.

La volonté de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes fut réactualisée deux ans plus tard, 1979-1980. La déclaration sur l'élimination à l'égard de toutes les formes de discriminations à l'endroit des femmes de 1967 fut renforcée par l'adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes. Ayant force exécutoire sur le plan juridique, cet instrument proclame la thématique de l'égalité de la femme aussi bien dans les législations que dans les faits et élargit le concept dans tous les domaines de la société.

La question de l'égalité sinon de l'émancipation des femmes avait été aussi soutenue par la Française Simone De Beauvoir dans son ouvrage intitulé *«Le deuxième sexe»* lorsqu'elle écrit: *«On ne naît pas femme; on le devient. Aucun destin biologique, psychologique, économique définit la figure que revêt au sein de la société la femelle humaine; c'est l'ensemble de la civilisation qui élabore ce produit intermédiaire entre le mâle et le castrat qu'on qualifie de féminin»*. (Cf. S. De Beauvoir, Le Deuxième sexe, Ed. Folio, Gallimard, Paris, 1986, P.10) C'est dans le travail qu'exercent les femmes que Simone De Beauvoir se permet de revendiquer l'égalité entre l'homme et la femme. Deux êtres humains certes ontologiquement différents, mais égaux en dignité (Gn1, 27). D'où, le concept parité désormais à la une. En effet, la parité se comprend comme une égalité de traitement entre les groupes d'individus, c'est-à-dire que les femmes soient comptées au même titre que les hommes et reçoivent les mêmes revenues. Si hier les femmes étaient rejetées et considérées comme des objets de leurs maris, aujourd'hui ce n'est plus le cas. Ce qui veut dire qu'elles sont émancipées et égales aux hommes.

Des femmes d'Afrique francophone à Maputo (Ph. d'Archives)

La thématique de l'émancipation des femmes avait été amorcée depuis fort longtemps par G. Von Le Fort dans son opuscule intitulé La femme éternelle, lorsqu'il souligne: *«Aujourd'hui le mouvement féministe a atteint dans une large mesure ses objectifs: nous sommes affrontés non plus à sa lutte mais à ses résultats. La femme trouve à s'insérer de la façon la plus heureuse dans de nombreuses professions, autrefois accessibles seulement à l'homme; que ce soit comme professeur, comme médecin, comme avocat, comme assistante, sociale, comme professeur de faculté même, elle peut accomplir des tâches qui demandent notre estime et notre reconnaissance, tout en constituant un complément de l'activité masculine»*. (Cf. G. Von Le Fort, La femme éternelle, Ed. Paris, Du Cerf, 1968, P.89)

Selon la conception Vonienne, les femmes doivent jouir de leur liberté totale sans qu'il y ait une influence de la part des hommes. Ainsi, cette liberté du genre féminin doit se manifester dans n'importe quel travail. Autrement dit, les femmes doivent trouver leur place par exemple dans les administrations, la politique, l'enseignement, la médecine, l'armée, etc.

La république du Congo n'est pas restée en marge quant à la question liée à l'émancipation des femmes. Ici au Congo, le concept officiellement consacré est celui de l'intégration de la femme au développement. Le fait qu'il existe bel et bien une pluralité de femmes avec des trajectoires, mieux, des vécus différents. Il est donc très important de considérer les spécificités féminines, afin de mieux cerner les problèmes qui leur sont inhérents. Sans toutefois épauler la théorie du gender, cause de beaucoup de dérives, en l'occurrence celle de la transsexualité. Voilà une autre forme de perversion qui ne devrait pas servir de prétexte pour justifier les pesanteurs contre l'émancipation de la gente féminine.

Daniel Dieu-merci Ndoumou,
Etudiant en 1ère année de théologie au Grand Séminaire Cardinal Emile Biayenda

Projet d'appui à la lutte contre le Paludisme au Congo financé par le Fonds mondial
Reference de la subvention: COR -M-CRS

Acquisition de service – Transport des MILDA

La République du Congo a obtenu une subvention du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (le *«Fonds Mondial»* essentiellement focalisée autour d'une distribution de masse de Moustiquaires Imprégnées à Longue Durée d'Action (MILDA). L'ONG Catholic Relief Service (CRS) a été retenue comme Récipiendaire Principal (PR) pour la mise en œuvre de cette Subvention. CRS a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette subvention pour se procurer le service de transport des moustiquaires MILDA.

Catholic Relief Services (CRS)/Congo invite les candidats éligibles et qualifiés à présenter leurs offres sous pli scellé pour le transport des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action MILDA.

Les entreprises ou les personnes intéressées à participer peuvent obtenir une copie électronique du dossier d'appel d'offres en envoyant un courrier électronique à l'adresse suivante : bidroc@crs.org

Les candidats potentiels sont tenus de fournir leurs noms et leurs coordonnées (y compris leurs adresses de courrier électronique) afin qu'ils puissent être informés de toute modification apportée au dossier d'appel d'offres et/ou recevoir des éclaircissements faisant suite à des questions posées par d'autres candidats.

Les offres doivent rester valides pour une durée de 90 jours suivant la date limite de soumission des offres.

Les offres doivent être «remises en main propre à l'adresse ci-dessous» au plus tard le 04 AVRIL 2019
à 10: 00 (GMT+1) l'heure de clôture de l'appel d'offre. Les enveloppes seront ouvertes le Mardi 09 AVRIL 2019 à 14h00, GMT+1) en présence des représentants des candidats qui décideront d'assister à la séance d'ouverture de l'offre publique qui aura lieu à l'adresse ci-dessous.

Catholic Relief Services (CRS) – Congo
Rue de Duplex, quartier Blanche Gomes,
Derrière l'ambassade des Etats Unis, Centre-Ville, Brazzaville

Les offres reçues après la date limite seront rejetées.

Le Directeur Pays a. i

Njara RAKOTONIRINA

Sécurité

«La Police ne peut pas gagner les batailles sans la discipline!»

Après les commissariats centraux de la Tsiémé et de la Mfoa, le directeur général de la Police (DGP), le général Jean-François Ndengué a mis le cap les 7 et 12 mars 2019 sur les commissariats centraux de Police du Plateau et du Djoué, dont les missions sont d'assurer la sécurité des personnes et des biens respectivement dans les arrondissements 2 et 3 pour le premier, 1 et 8 pour le second. Des instructions fermes sur l'éthique, la déontologie et l'accoutrement du policier ont été données, à cette occasion, au personnel, avant d'évoquer les questions d'intérêt général et d'écouter les préoccupations de la base.

«ce qui est anttendu des policiers, c'est plus d'engagements, de décisions et des résultats palpables»

Le directeur général de la Police est revenu sur les événements socio-politiques que le pays a connus et qui ont abouti à la création des milices ayant semé la terreur. La Police a joué un rôle important pour les éradiquer.

La mission fondamentale du policier, a-t-il rappelé, est de garantir la sécurité, l'ordre, la paix des citoyens. Pour cela, il faut intérioriser les fondamentaux de la Police qui sont sa déontologie et ses statuts rassemblant un certain nombre de dispositions légales comme la discipline et les missions. *«Un policier doit avoir les statuts de la corporation pour connaître ses droits et obligations. Ceux qui croient qu'à la Police il y a cette espèce de philosophie du libre arbitre se sont trompés de vocation. Je crois qu'ils doivent démissionner parce que pour venir à la Police, il faut avoir une vocation. Les obligations du policier, on ne peut pas les énumérer toutes, mais j'en prends quelques-unes, en matière de Police judiciaire par exemple, le respect de la garde à vue est de 72H, dépassé ce délai, il faut avoir l'accord du Procureur de la République»*.

Le général Ndengué (au milieu) avec d'autres responsables de la police

Le général Ndengué a aussi déploré le comportement affiché par certains ''routiers'' qui rançonnent les automobilistes alors qu'ils sont une vitrine de la Police. Il a relevé par ailleurs les problèmes de la corruption, de la concussion, de trafics d'influence qui prennent de l'ampleur dans la Police. Alors que tous les policiers ont des salaires et peuvent vivre avec. Le directeur général de la Police a aussi constaté qu'il existe des policiers associés à des malfrats dans la consommation de la drogue devenant à leur tour des trafiquants… Ces policiers appelés ripoux, a-t-il prévenu, seront mis hors d'état de nuire.

Dans le cadre de l'éthique, le général Ndengué a mis l'accent sur les problèmes des arrestations arbitraires initiés par des citoyens véreux, avec le placement des citoyens dans les banquettes, ternissant ainsi l'image de la Police puisque ces actes sont strictement interdits. La stratégie de violence adoptée par la Police a également été décriée; elle est dénoncée par les organismes des droits de l'Homme. Les embuscades tendues aux musulmans à la sortie des Mosquées sont à éradiquer.

En un mot, a-t-il martelé, il y a un problème d'éthique aujourd'hui au sein de la Police. *«Nous sommes victimes des railleries de la part de nos concitoyens à cause de certains ripoux qu'il faut radier. Le policier doit éviter de chercher un préalable pour intervenir, il doit être professionnel. Il y a aussi ce phénomène d'usurpation des identités des agents décédés qui devient une pratique qu'il faut condamner»*.

Pour terminer, le DGP a reconnu que la Police ne peut pas gagner les batailles et avancer sans la discipline, une des premières vertus du policier qu'on acquiert par la formation et qui doit continuer à être de mise. A la Police, a-t-il affirmé, la stratification est strictement respectée et dans nos statuts, il y a des obligations concernant la Police judiciaire, administrative, etc. *«Ce qui est attendu des policiers, c'est plus d'engagements, plus de décisions et des résultats palpables sur le terrain»*, a-t-il conclu.

Dans les échanges, les policiers ont posé un certain nombre de doléances liées aux questions de logistique, des avancements, etc. Le général Ndengué a donné, à propos, des pistes de solutions et des instructions. Il a souhaité que les policiers aient l'esprit d'initiatives.

Alain-Patrick MASSAMBA

Les fêtes à cofina !!!
Obtenez un pack sur mesure
À partir de 135 000 FCFA HT /MOIS
SYSTÈME DE SÉCURITÉ OFIS (POINTE NOIRE ET BRAZZAVILLE)
+ ELECTROMÉNAGER
+ 1 TERRAIN D'ENVIRON 400 M² MORCELÉ ET LOTI À POINTE NOIRE (NGOYO)
CASH DISPONIBLE 2 000 000 FCFA
SYSTÈME DE SÉCURITÉ À DOMICILE OFIS*
ELECTRO MÉNAGER*
PLAYSTATION 4*
PACK BONANA
*Offres soumises à conditions
en partenariat avec OFIS BT BUILDING TECHNOLOGIES
«Ba fetis na cofina !!!»
Compagnie Financière Africaine | Cofina Congo
Brazzaville 22 260 10 10 • Pointe Noire 22 294 04 19
Numéro court 33 32
facebook.com/CofinaCongo
service-client.cp@cofinacorp.com

REMERCIEMENTS

Il y a un temps pour tout, un temps pour toute chose sous les cieux: ''Un temps pour naître et un temps pour mourir'' Eccl 3: 1-2. Tout a été fait de la poussière et tout retourne à la poussière. Eccl 3: 2-0. Cette assertion biblique s'est accomplie pour ***Papa Paul NIKA,*** le 4 février 2019, à 22 heures, au CHU de Brazzaville, dans sa 85e année.

Très sensible aux différentes formes de compassion dont ils ont été entourés dans cette douleur, la veuve, les enfants et les petits-fils NIKA remercient de tout cœur:

-Le ministère des Affaires sociales et de l'Action humanitaire ;
-Les autorités politico-administratives de Madingou ;
-Les groupes chantant de l'Eglise catholique des paroisses Saint-Esprit de Moungali, de Ngambio, de Moukondo, à Brazzaville, et Saint-Michel de Madingou
-La grande famille NZAMBI MPANDZOU ;
-Les belles-familles ;
-Les amis et connaissances

Qui les ont soutenus, moralement, spirituellement, matériellement et financièrement, lors des obsèques de leur bien-aimé.

La mise en terre a eu lieu le 16 février 2019 au village Louari, district de Nkayi, dans le département de la Bouenza. L'Eternel a donné, l'Eternel a ôté ; que le nom de l'Eternel soit béni. Job 1, 21.

Carte VISA GOLD
Mon visa en Or
Suivez-nous sur :
afaq ISO 9001
Ecoute - Qualité - Client
Tél.: 81 88
Email : eqccongo@bgfi.com
www.groupebgfibank.com
BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

Livre

Le Dr Pierre M'Pelé publie une autobiographie sur son engagement contre le Sida

«Itinéraire d'un médecin africain. Du commencement au début de la fin de l'épidémie du sida en Afrique», tel est le titre de l'ouvrage publié en janvier 2019 par le Dr Pierre M'Pelé, aux Editions Maïa, dans la collection l'Afrique en marche dirigée par Christian Gambotti. Cet ouvrage de 153 pages, préfacé par Marc Gentilini, raconte la vie d'un médecin impliqué corps et âme depuis le début de l'épidémie du Sida, et rassemble les leçons apprises dans son combat contre un fléau mondial, qui a engendré tant de souffrances et remis en cause bien des vérités sur nos comportements et nos sociétés, sur l'Homme et son destin.

L'ouvrage est un récit authentique visant à partager une histoire tumultueuse, une autobiographie assimilée à un conte. «Je raconte un conte. Nous ne devons pas négativer tout le temps. Malgré les difficultés, nous avançons. Le Sida finira», rassure Pierre M'Pelé.

L'auteur retrace son propre récit, celui d'un médecin, acteur de terrain au Congo et en Afrique de la plus grande pandémie qu'ait connue le monde depuis la fin du 19e siècle. *«J'ai consacré une bonne partie de ma vie, entièrement dévoué à combattre le Sida dont l'agent causal, le VIH, a été découvert en 1983, il y a plus de trente-cinq ans»*, écrit-il.

Cette autobiographie témoigne son engagement, *«corps et âme, depuis le début de cette épidémie». «C'est le fruit authentique d'une expérience personnelle que je souhaite partager avec les acteurs d'aujourd'hui et de demain. Ce récit est pour les personnes vivantes et affectées par le VIH, mais aussi à tous ceux qui sont engagés dans la lutte contre cette épidémie en Afrique, hier, aujourd'hui et surtout demain dans lutte finale pour en finir avec le Sida comme les ouvriers opprimés du prolétariat chantant l'Internationale. C"est la lutte finale, chant de la révolution, afin que libérés de l'oppression, le soleil brille toujours. Ce soleil nouveau qui apparaîtra, écarlate dans une société sans le Sida grâce avec un genre humain transfiguré sous le ciel fait de plus de justice et de solidarité entre les hommes pour une humanité pleine d'amour»*, explique le médecin.

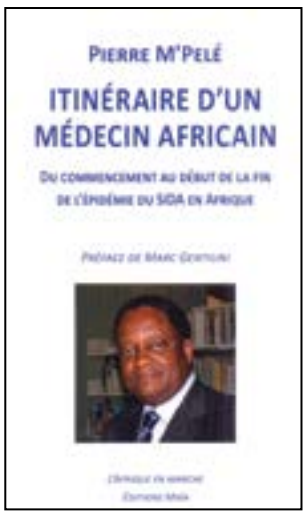

La couverture du livre

Pour lui, son expérience est sûrement une toute petite frange, négligeable, de l'histoire tumultueuse du Sida, *«vécue de l'intérieur dans l'œil du cyclone». «Les grandes épidémies comme la variole et le Sida ne se révèlent qu'une ou deux fois dans un siècle et les acteurs qui ont vécu les drames et y ont survécu ont le devoir de partager leurs expériences et les leçons apprises avec les acteurs de demain. Les questions qui se sont posées, leurs échecs et leurs succès, serviront aux générations futures pour répondre aux grands problèmes de santé publique à l'échelle régionale ou mondiale»*, poursuit-il.

Structuré en neuf chapitres, cette autographie est, avant tout, destinée aux Africains qui ont payé le plus lourd tribut à l'épidémie du VIH-Sida, et à tous ceux qui, hors d'Afrique, se sont engagés en faveur de ce continent déjà meurtri par tant de maux. *«Chaque chapitre de ce récit est une succession de rencontres des diverses facettes de l'épidémie du VIH-SIDA qui, pendant vingt-cinq ans, ont changé l'homme que je suis aujourd'hui. Je rends hommage aux biologistes, épidémiologistes, cliniciens et chercheurs français qui, dans l'excellence de leur engagement scientifique, ont découvert le virus du SIDA et ont contribué significativement à la connaissance de la maladie et de la pandémie»*, a indique-t-il.

Spécialiste en santé publique, Dr M'Pelé a commencé sa carrière professionnelle au Congo en 1985, en qualité de coordonnateur national du Comité scientifique de recherche et de lutte contre l'infection à VIH. Il a occupé les fonctions de directeur du Programme national de lutte contre le Sida (PNLS), directeur du Laboratoire national de santé publique, directeur médical du Centre de traitement ambulatoire de l'infection à VIH-Sida du CHU-B et conseiller à la présidence de la République.

En 1995, il est élu président de la Société africaine contre le Sida en charge de l'organisation de la Conférence africaine sur le Sida et les IST, consultant international pour le PNUD, la Fédération international de la Croix-Rouge et du croissant rouge l'USAID, l'OMS et l'UNICEF. Il a été chargé de cours à l'Institut des études sociales et économiques au Panthéon-Université de Sorbonne, Paris.

Dr M'Pelé était aussi directeur de l'équipe inter-pays d'appui technique de l'ONUSIDA pour l'Afrique de l'Ouest et du centre et directeur de l'ONUSIDA pour le Nigeria. Avant d'être nommé représentant de l'OMS au Togo où il a également occupé les fonctions de représentant par intérim de la FAO, de l'OMS en Ethiopie et superviseur de la coopération entre l'OM et l'Union africaine, puis représentant de l'OMS au Bénin.

Actuellement, il est ambassadeur de l'Organisation internationale et humanitaire Mercy Ships.

Auteur et co-auteur de plusieurs livres, Dr M'Pelé a publié plus de 100 articles scientifiques, et reçu plusieurs décorations et récompenses scientifiques.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Cabinet d'Avocats Fernand CARLE
B.P.: 607, Pointe-Noire - République du Congo-Brazzaville
Téléphone: (242) 05 559 96 84
Télécopie: 33 (0) 1 53 01 33 66 (via Paris)
E-mail: contactd'avocats-carle.com - Site: www.avocats-carle.com
NIU: P2008110001509115

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

ANGLO AFRICAIN OIL & GAS CONGO
Société anonyme unipersonnelle
Capital social: 10.000.000 F. CFA
Siège social: Tilapia, Route Nationale n° 5, B.P.: 1753
Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG/PNR/11 B 2623

Suivant procès-verbal des résolutions de l'actionnaire unique de la société «PETRO KOUILOU», en date du 04 février 2019, déposé au rang des minutes du Notaire, Maître Noël MOUNTOU, enregistré à Pointe-Noire, le 06 mars 2019, sous le folio 043/29 n°1862, il a été arrêté ce qui suit:
Changement de dénomination sociale:
La société anciennement dénommée PETRO KOUILOU est désormais dénommée ANGLO AFRICAIN OIL & GAS CONGO, société anonyme unipersonnelle.
Dépôt légal:
Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/11 B 2623.

Fait à Pointe-Noire, le 09 mars 2019.

Pour avis,
Maître Fernand CARLE

Ateliers Sahm (Brazzaville)

Un atelier cinéma sur les rêves

Peintre, poète, vidéaste perforeuse de nationalité française et d'origine camerounaise, Violaine Le Fur nourrissait le dessein de découvrir Brazzaville, particulièrement l'arrondissement 2 Bacongo, et d'y animer un atelier de cinéma sur les rêves. L'occasion lui a été offerte le vendredi 22 février 2019 par les ateliers Sahm de Bill Kouelany qui ont accueilli la restitution de l'atelier cinéma qu'elle a co-animé avec l'artiste pluridisciplinaire Marco Skizi, et intitulé: «Les rêves marchent par la bouche».

Marco Skizi

Violaine Le Fur

Cette restitution a concerné les très courts métrages «Le cauchemar» et «La boucle», ainsi qu'une production de quatre minutes avec les comédiens Thalès Zokéné, Jordy Mouyéké, Grâce Tengo, Bienvenue Makita et Meyrese.

Film de deux minutes, avec Alegra Nicka et Zouber Aîdara, «Le cauchemar» relate l'histoire d'une fille qui reçoit un appareil photo qu'elle transforme en arme automatique pour capturer les portraits de son environnement. Ce film a été réalisé à partir du rêve nourri par Alegra Nicka.

Pendant l'atelier

«La boucle», par contre, met en scène un jeune danseur qui subit une suite de faux réveils. Bloqué dans son rêve, il n'arrive plus à en sortir. Celui-ci a été tiré du rêve de Volos, rencontré hasardeusement dans la rue lors d'une récolte d'interviews par Violaine Le Fur et Marco Skizi.

D'où est venue l'idée d'organiser un atelier sur les rêves ? «Après un atelier de performance à la biennale de Kampala, je nourrissais l'envie de découvrir Brazzaville et particulièrement Bacongo duquel j'avais eu un écho favorable. Alors, à mon arrivée, j'ai proposé aux ateliers Sahm d'animer un atelier cinéma sur les rêves pendant deux semaines et ils ont accepté. Sur place, j'ai rencontré Marco Skizi, habitant de Bacongo, ancien danseur du groupe I-dance, beat maker et vidéaste avec qui j'ai co-animé l'atelier», a confié Violaine Le Fur, qui n'a pas caché sa satisfaction d'avoir réalisé son projet.

Au cours de cette soirée de vernissage, le danseur Volos s'est également mis en exergue, dans une présentation solo de dix minutes intitulé: «Corps étranger».

Par ailleurs, sur la base des rêves récoltés par interview écrite ou orale, Violaine Le Fur et Marco Skizi, en association avec l'artiste plasticienne Mantvanye, ont dévoilé au public l'installation «L'île de Bac's», en exposition aux ateliers Sahm.

Diachiley MASSAMA et Gad TATY
(Stagiaires)

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800
France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros
Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros
Europe
96 Euros
192 Euros
Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Football/Diables-Rouges olympiques

Et maintenant, le plus dur au Burundi!

Décidément, les Diables-Rouges, toutes catégories d'âges confondues, seront sources de soucis. Les Olympiques, par exemple, en découdront, à l'extérieur, le 20 mars prochain, avec leurs homologues du Burundi. Cette confrontation, dans le cadre du deuxième tour des éliminatoires de la CAN des moins de 23 ans, constitue une sorte d'énigme à résoudre. Les deux protagonistes en ont, naturellement, la clé.

Avant de s'envoler pour le Burundi, les Olympiques congolais viennent de livrer deux matches-test au Stade Massamba-Débat, face à leurs homologues du Gabon qui, de leur côté, affronteront le Ghana dans la même compétition. Pour une moisson acceptable. Ayant laminé les Gabonais par 3-0, lors de la première confrontation, samedi 9 mars, ils ont concédé un match nul de 2-2, mardi 12 mars. On le voit, ils ont réussi à marquer 5 buts en deux sorties à domicile. Cela montre la puissance de feu de leur attaque, quoiqu'il y ait des réglages encore à faire, collectivement.

En dépit de la satisfaction de l'entraîneur Elie Ngoya, qui a laissé exploser son optimisme, la double prestation congolaise devant le Gabon doit interpeller les tenants des leviers de notre football. D'autant plus que les compétitions africaines échapperont de plus en plus à l'amateurisme pur et dur, en prenant une allure de duels pour professionnels. Les compétitions des moins de 23 ans n'y échappent pas. Il n'y a plus d'équipes nationales qui ne regorgent de joueurs professionnels. Il ne faut pas se tromper d'époque. L'effort de changer, de se remettre en question, urge, d'autant plus que le discours d'il y a cinquante ans, dépassé, ne porte plus. Il reste que les joueurs appelés soient d'authentiques professionnels, reconnaissables beaucoup plus par leurs talents et leurs prestations sur le terrain que par leurs éventuelles représentations intempestives. Le rôle du technicien est de les superviser, au lieu de se fier à la rumeur partisane ou fanatique.

Les Diables-Rouges U23 se déplacent au Burundi

Des professionnels attendus par Elie Ngoya, on souffle les noms de Will-Césaire Matimbou (PSG), William Nkounkou (Lège-Cap-Ferret), Vinea Koubemba (US Créteil) qui seront rejoints par Guy Mbenza (Stade Tunisien/Tunisie) et Camille Kouyekimina (New Stars/Cameroun). Leur apport pourrait aider nos Diables-Rouges U23 à se tirer d'affaire au Burundi.

Pour la deuxième confrontation Congo-Gabon, les deux entraîneurs ont aligné:

Congo: Ombanza-Pea (puis Giscard Mavoungou, 46e); Prince Mouandza, Julfin Ondongo, Gomez Loembet, Théorold Saboukoulou (puis Durel Ngamboulou, 86e); Junior Ngoma-Nzaou (puis Overcien Ngoma, 46e), Brel Nongo (puis Camille Kouyekimina, 39e), Prince Obongo, Massanga-Matondo; Van Andzono (puis Brel Mapana, 39e), Ismaël Ankobo (puis David Akendzé, 70e).

Gabon: Patrick Menene; Madouma (puis Essono Nguema,50e), Moussounda Ivounda, Nelson Assayi, Lionel Nzemba (puis Oye Mba, 82e); Carle Mboundou, Rode Zambé, Elloh (puis Stany Abougamvé, 50e); Meshak, Steve Ndjamendoungou (puis Aboubacar, 59e), Ovono.

Jean ZENGABIO

Basket-ball

Qu'arrive-t-il à Serge Ibaka?

Le Congolais naturalisé espagnol a été, lundi 11 mars dernier, au centre d'une bagarre en plein match de NBA, le plus grand championnat professionnel de basket-ball, qui a lui a coûté 3 matches de suspension.

Serge Ibaka en action

La NBA ne badine pas avec les indisciplinés. Elle en a fait la démonstration en sanctionnant le pivot congolais des Raptors de Toronto. Outre la suspension, Serge Ibaka est condamné à une grosse amende de 448.000 dollars US (environ 224 millions de francs CFA). Il lui est reproché d'avoir fait une démonstration fort blâmable de la violence. En effet, une altercation entre lui et Marquese Chriss, au terme d'un match surprenant qui a vu les Cavs largement dominer les Raptors (101-126), a découlé en échange de coups de poing. Ibaka et Chriss luttaient pour saisir une longue passe. Serge est tombé au sol. En se relevant, il s'est dirigé vers son opposant et l'a bousculé, ce qui a déclenché la mêlée. Il a fallu l'intervention des arbitres et des autres joueurs pour tirer Marquese Chriss d'un bien mauvais pas, même s'il a tenté de répondre avec des droites de son côté. Les deux joueurs ont été expulsés, mais Chriss n'a écopé que d'une suspension d'un match.

224 millions de francs CFA d'amende! Oui, Serge Ibaka n'a peut-être pas soufflé le record des amendes. Mais, il a souvent défrayé la chronique sportive de NBA par ses sautes d'humeurs, son esprit belliqueux, un peu à l'instar de certaines stars. Ses expulsions sont souvent diversement commentées au pays des cerbères du basket-ball.

G.-S.M.

Karaté à Pointe-Noire

Club Congo Job karaté, champion!

Ouverts le 9 févier 2019 dans la salle de spectacle de l'église Saint Jean Bosco, les championnats de karaté toutes catégories d'âges de la Ligue départementale de Pointe-Noire, ont pris fin en apothéose. C'était le 10 mars 2019 au complexe sportif de Pointe-Noire, avec le triomphe de Congo Job karaté. En présence de Joseph Ndinga Biangou, directeur départemental des sports et de l'éducation physique et Michel Malalou, président de la Ligue, ainsi que de nombreux férus des arts martiaux.

Ces championnats, les plus longs de l'histoire du karaté ponténégrin, ont été d'un niveau technique moyen. Ils ont regroupé, au total, 161 budokas venus de 30 clubs sur les 36 affiliés à la ligue.

Les kumités (combats) de toutes les catégories se sont déroulés en éliminatoires directes. Au regard de leur technicité tout au long de la compétition, Me Garcia Alrick du club KMD, et la junior Nadvie Ly Makosso Tchiapi du club OKC, ont été respectivement élus par le staff technique départemental meilleurs compétiteurs en kumité hommes et dames. Du côté des arbitres, la révélation de la compétition a été Me Prospérine Koudédé. Au finish, ayant remporté le plus grand nombre de médailles d'or (4), le club Congo Job karaté a occupé la première place et s'est adjugé la coupe, suivi du club Okc (3 or).

Dans son mot de clôture, Joseph Ndinga Biangou a exhorté les médaillés à plus de travail pour des lendemains meilleurs. Aux perdants, de travailler davantage pour atteindre le niveau escompté. *«Au regard du travail auquel nous avons assisté tout au long de la compétition, chers budokas, vous ne devez plus abandonner le chemin des entraînements, question de parfaire vos capacités techniques et tactiques. Cette année, Pointe-Noire entend jouer les premiers rôles au prochainschampionnat national dont la date et le lieu restent à déterminer», a-t-il conclu.*

Congo Job karaté

Equateur Denis NGUIMBI

Coupe de la Confédération

Comment départager deux équipes en cas d'égalité?

Va-t-il falloir sortir la calculatrice pour départager deux équipes? Être contraint d'en passer par un dramatique tirage au sort? Avec la sixième et dernière journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération, il est essentiel de mettre en lumière le règlement et ces critères par ordre d'importance.

Si deux ou plusieurs équipes comptent le même nombre de points, le classement est déterminé d'abord par la différence de points particulière entre les équipes à égalité, puis la différence de buts particulière.

FERME AVICOLE DE KOUFOLI SARL
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 125.000.000 F. CFA
Siège social: Quartier KOUFOLI
Pointe-Noire
RCCM: CG/PNR/14 B 757
REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Les associés de la Société FERME AVICOLE DE KOUFOLI SARL, par procès-verbal de l'Assemblée Extraordinaire tenue le 13 Janvier 2018, ont résolu, à l'unanimité, prendre acte de la mise en sommeil de ladite société faisant foi de la cessation d'activité de la Ferme AVICOLE DE KOUFOLI; lequel procès-verbal a été enregistré à la recette du centre-ville de Pointe-Noire, Folio 41/12 n° 1787 en date du 04 Mars 2019, et dont dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire date du 06 Mars 2019 sous le numéro 19 DA 304 à l'effet de la modification du RCCM N°M2/19-3225.

Pour Avis.

Challenge Startupper de l'Année

Les startups Ekomeli Aquagritech Congo et Majoris remportent la deuxième édition

Les trois lauréats et le coup de cœur féminin ont été dévoilés le 28 février 2019 à Brazzaville, à la soirée de remise des prix de ce challenge dédié aux jeunes entrepreneurs.

Organisé par le groupe Total, ce concours a mobilisé un bon nombre de porteurs de projets à travers le monde. Sur les cinq cents (500) dossiers reçus au Congo, deux cent soixante treize (273) étaient valides. Les relais locaux de Sparknews, partenaire du groupe Total, ont durant plusieurs mois effectué un travail de fond pour retenir quinze finalistes. Ces derniers ont soutenu leur projet devant les membres du jury locaux qui ont sélectionné les trois projets gagnants.

Le premier prix a été ainsi remporté par Ekomeli. Evoluant dans le secteur de l'industrie, Ekomeli est une entreprise qui produit localement de la craie scolaire (blanche et de couleur), pour ensuite la commercialiser. Le fondateur de cette startup Roderick Matoundou et sa co-fondatrice ont reçu le Label *«Startupper de l'Année 2019 par Total»*, un chèque de 12.500.000 Francs CFA ainsi qu'une campagne de communication offerte par Total pour la visibilité de leur projet.

«Une entreprise est à la fois une opportunité et une responsabilité. Nous sommes responsables vis-à-vis de la société toute entière. Nous comptons utiliser ce financement de façon convenable afin de pérenniser et agrandir Ekomeli. Notre structure doit employer beaucoup de personnes parce que c'est une pierre angulaire pour le système éducatif congolais. L'école est très essentielle pour l'avenir de nos jeunes, d'où l'obligation de jouer notre partition», a précisé Roderick Matoundou.

Photo de famille des organisateurs et participants

Les lauréats

Le deuxième prix est revenu à la startup Aquagritech, une structure qui développe l'aquaponie, technique vertueuse (100% bio) d'élevage de poisson et de culture de légumes, portée par Louiper Merveil Mavoungou. Il a reçu 7.500.000 Francs CFA.

Aubin Moïse Ngouamba a gagné le troisième prix, grâce à sa startup de production et de commercialisation de miel biologique, Majoris. Il a bénéficié de 5.000.000 Francs CFA afin de continuer à développer son noble projet.

Syntiche Tsiba a été le coup de cœur féminin de cette édition avec son projet Elanga. Il consiste à vendre et à distribuer des produits agricoles et dans l'accompagnement des maraîchers. Il propose aussi une application mobile présentant les produits en 3D et des techniques de planting.

«Je suis extrêmement fier que Total puisse accompagner et aider les jeunes entrepreneurs. Ils nous ont présenté des projets dynamiques et créatifs sur plusieurs domaines de la société. Outre les prix financiers, les lauréats bénéficieront également d'un accompagnement sur la durée et de la visibilité sur notre réseau de stations-services et sur les panneaux urbains», a indiqué le directeur général de Total E&P Congo et Représentant pays, Martin Deffontaines.

La satisfaction a été partagée par les douze autres finalistes qui, ont beaucoup appris en participant à ce concours. D'ailleurs, ils ont remercié Total pour l'initiative et ont tous reçu des certificats de finalistes, de lauréats et de coup de cœur féminin.

Notons que ce challenge Startupper de l'année 2018-2019 a eu lieu simultanément dans cinquante-cinq pays dont trente-sept en Afrique. Au Congo, l'activité s'est déroulée en présence de la ministre des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, des diplomates, des directeurs généraux d'entreprises ainsi que d'autres personnalités.

Les participants à la cérémonie

Nostalgie

Il était une fois à Bacongo, le Stade Yougos

Bacongo, alias Bac-City, est un microcosme, une représentation de l'histoire de Brazzaville «la Verte»: histoire dynamique reflétant l'actif et le passif du déroulement d'une existence et le dévoilement d'une culture en évolution. Cette évolution est tant révélatrice d'une volonté de vivre capable, de marquer les évènements qu'a connus le Congo au cours de son histoire porteuse de l'interrogation qu'elle suscite aujourd'hui dans les expériences diverses vécues par les habitants de Bacongo, les Bacongolais, en tant qu'acteurs et victimes.

Par Dieudonné ANTOINE-GANGA

Contrairement aux jeunes Bacongolais des années 2 000, dont l'alcool et le sexe deviennent des centres d'intérêt, ou qui, dès 10 heures du matin, empestent avec leur haleine avinée et fétide parce que s'adonnant à des beuveries qui les font transpirer comme des porcs, nous, leurs ainés des années 1950 et 1960, avions, comme l'a écrit le Bacongolais Jean-Claude Ganga dans *«Il était une fois les Jeux africains»*, «une passion maladive «le football». Ce dernier était en effet notre violon d'ingres. Nous fabriquions nous-mêmes les balles avec de vieux journaux ou avec des chiffons, quand nous ne pouvions pas nous procurer une balle de tennis ou une balle «sea sport».

Le football auquel nous jouions pieds-nus avec tous les risques de blessures ou de gerçures aux orteils et aux pieds, nous le pratiquions sous plusieurs formes: le dou wélé, jeu qui constituait à jouer la balle en l'air pendant la recréation à l'école, le football portage, simple partie de football sans arbitre et entre copains dans les rues et avenues de Bacongo, enfin le mwana-foot ou le football pelote avec arbitre, le dimanche après la messe de 8 heures au stade Yougos, à l'actuel emplacement de l'Eglise Notre-Dame du Rosaire, avant d'être déplacé tout d'abord au marché Total, sur le terrain vague entre le cinéma Rio et le Mbongui Eugène Kakou et ensuite en face du bar Lumi-Congo (Macedo).

La, agglutinés comme des abeilles tout autour du stade, nous hurlions et chantions à pleins poumons pour encourager nos différentes équipes: Ouragan la Macumba née des cendres de Terreur et la Squadra née des cendres de Louvain-Haarlem, Brise Succès et Air Mail du quartier Aviation, Reims du Président Diora Kourissa, Dragons-noirs et Olympic, du quartier Dahomey, Lille, Nice et plus tard AS Baptême du quartier Saint Pierre-Claver, Faucons Noirs, Nancy-Kahunga et plus tard AS Brésil du quartier Mbama.

Ouragan la Macumba avait un gardien des buts, Matangar, handicapé à la cheville droite par une plaie qu'il savait protéger en soulevant le pied, à chaque attroupement (chargement) devant ses buts. Ouragan la Macumba était aussi l'unique équipe à posséder un hymne que les joueurs chantaient au garde-à-vous

et bien concentrés avant chaque match. Les paroles de cet hymne, une version de Glory Alléluia, un gospel américain étaient les suivantes: *«0uragan la macumba, la magie brésilienne; jeunes brésiliens, on vous souhaite bonne chance, bonne chance, nous gagnerons.»*

Ouragan la Macumba et Reims du Président Diora Kourissa eurent le privilège de jouer le match d'inauguration du stade Yougos en 1956. Ce fut un évènement qui draina beaucoup de monde au stade ou un grand Sara du Tchad assurait l'ordre avec une longue perche en bambou. Pendant le match, les fans d'ouragan la Macumba, bien outillés en la matière, encourageaient leurs joueurs en chantant alternativement «la macumba, è mama la tête ma» et «tchuku luku mé ku lutété». J'étais l'un de ces fans. J'avais l'impression que nos chants décuplaient les forces des joueurs qui, comme Mpassi Nzoumba alias Jean Paris, excellaient tant dans des dribbles déroutants, virevoltants et époustouflants que dans des passes précises à la brésilienne. Les voir jouer était un régal. Ouragan la Macumba gagna ce match par un but à zéro, lequel but fut marqué par le talentueux Mpassi Nzoumba, alias Jean Paris.

Le stade Yougos fut une grande école-pépinière du football congolais d'où sortirent plusieurs joueurs comme Jean-Marie Loukoki «Kopa», Bibanzoulou Amoyen, Dzabana Jadot, Bikouri Jean Chrysostome «Biskouri», Maxime Matsima «Yachine», Robert Doudi «Piantoni», Nkaya Vautour, François Mpele, Pierre-Claver Matoko «Servato», Paul Massamba-Débat; Tchicaya «Xerxès», Bihani «Sivori muana 15 ans», Mananga «l'enfant de l'homme» et d'autres joueurs qui firent les beaux jours des équipes Diables-Noirs, Etoile du Congo, CARA, C.S Negro, A.S. Bantous, Nancy Kahunga, Lumière du Congo, Standard, Racing Mobebisi et Lorraine.

DIETSMANN

Société anonyme avec Conseil d'administration
AU CAPITAL DE 10.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: B.P.: 1775 - AVENUE DE LOANGO
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO
R.C.C.M.: CG/PNR/08 B 391

1. Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration en date à Pointe-Noire, du 25 septembre 2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 14 février 2019, sous le n°1164, folio 030/32, les administrateurs de la société ont notamment décidé de prendre acte de la démission de monsieur Michel PERSONNAZ de ses fonctions de Président Directeur Général et de son mandat d'Administrateur avec effet au 1er septembre 2018;
2. Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire en date à Pointe-Noire, du 12 octobre 2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 14 février 2019, sous le n°1162, folio 030/30, les actionnaires de la société ont notamment décidé de:
- prendre acte de la démission de Monsieur Michel PERSONNAZ de son mandat d'Administrateur avec effet au 1er septembre 2018 ;
- nommer Monsieur Olivier SAINRAPT en qualité de nouvel Administrateur, en remplacement de
Monsieur Michel PERSONNAZ, démissionnaire, pour une durée d'un exercice, devant arriver à
échéance à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
3. Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration en date à Pointe-Noire, du 12 octobre 2018, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 14 février 2019, sous le n°1175, folio 030/43, les administrateurs ont notamment décidé de nommer Monsieur Olivier SAINRAPT en qualité de nouveau Président Directeur Général, pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
Dépôt desdits actes a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

Pour avis,
Le Conseil d'administration.

La contribution à l'œuvre de Dieu et les antivaleurs

Par Jean François Séraphin GANGA

La dîme: impôt, fraction de la récolte prélevée par l'Eglise Deutéronome, chapitre 14, des versets 23 à 29 et Lévitique chapitre 27, des versets 30 à 32.

Dans l'Ancienne Alliance, la dîme était versée au Temple et aux prêtres. Aujourd'hui, elle revient à l'œuvre de Dieu dans son Eglise.

Concrètement, elle est dévolue à l'évangélisation et aux œuvres de charité. Il est souvent question de collectes chez les premiers chrétiens. 1 Corinthiens chapitre 9, verset 11.

Notons que la pratique de la dîme n'exclut pas les autres offrandes ou dépenses pour le Seigneur.

1- il y a la dîme qui revient de droit à Dieu au titre de consécration et de reconnaissance;
2- les offrandes (au culte ou à la messe, etc.) ;
3- les aumônes (dons charitables faits aux pauvres) qui sont un surplus à la dîme, telles des cadeaux à Dieu qui manifestent notre générosité;
4- le denier de culte qui est versé chaque année par les catholiques au curé de leur paroisse pour subvenir aux besoins du culte.

Au moment où nous luttons contre les antivaleurs, nous constatons que bon nombre de chrétiens n'aiment plus la prière, mais les intérêts et avantages que leur procure la prière; qu'ils ne recherchent plus la foi chrétienne dans les groupes, mais le social. Mieux vaut ne pas avoir la Bible, mais pas le carnet. L'Eglise catholique doit chercher à étudier des mécanismes qui vont pousser les chrétiens à s'acquitter de ces œuvres et dons à Dieu. Mais cela va aussi de pair avec le comportement de certains prêtres qui ne vivent pas les trois S (Sainteté, Science et Santé).

Voici une petite histoire à ce propos: un gamin très sensible ayant reçu l'éducation chrétienne, reçut à son 10e anniversaire dix billets de milles francs CFA de la part d'un oncle très attentionné. L'enfant s'assit immédiatement sur le ciment et étala ses dix billets devant lui. Il mit de côté un premier billet, disant: *«Celui-ci est pour Jésus»*. Puis il décida de ce qu'il allait faire du reste, jusqu'à ce qu'il arrive au dernier billet. *«Celui-ci est pour Jésus»,* dit-il. Sa maman l'interrompit, disant: «*Mais je croyais que tu avais donné le premier billet à Jésus». «Oui, répondit le garçon, le premier billet lui appartenait vraiment, mais celui-ci est un cadeau de ma part»* (Stéph. Olford, La grâce de donner, p.34).

Pour éviter de décourager ou démoraliser ce genre de gamins une fois devenu adultes et mûrs, une gestion saine des finances dans l'Eglise est nécessaire. Une Commission Vérification Surveillance et Qualité devrait exister dans les diocèses, à l'instar des grandes sociétés. Composée de prêtres et laïcs comptables et financiers de formation, rattachée aux Evêques, elle aurait pour rôle de passer périodiquement dans les paroisses pour faire un bilan pastoral et rendre compte aux Evêques.

«Toute organisation industrielle ou administrative, quelle que soit sa finalité ou son statut juridique, se trouve fixée à un contrôle financier ou audit qui permet de vérifier si les procédures de gestion de la structure sont appliquées et que le patrimoine n'est pas détourné ou mal utilisé. Le contrôle consiste à vérifier si toutes les dépenses sont effectuées selon le programme adopté.» (FAYOL)

IN MEMORIAM

A l'occasion du 45•m• jour du rappel à Dieu de leur épouse, fille, soeur, mère, tante et grand-mère Madame OKOUYA née MBONGO MI KANO Monique, Mr OKOUYA René et famille, Mr MBONGO Aimé Xavier et famille informent parents, amis, membres des mutuelles et connaissances qu'une messe pour le repos de son âme sera dite le Dimanche 17 mars 2019 à 09h30 en l'Eglise Saint François sise non loin du CCF suivie d'un apéritif qui sera servi au domicile familial case A4 Avenue Lyautey au Quartier Clairon.
A cette occasion, les familles OKOUYA et MBONGO, M. OKOUYA René et les enfants remercient parents amis et connaissances qui les ont soutenus moralement et spirituellement pendant cette dure épreuve et prient tous ceux qui ont connu l'illustre disparue d'avoir une pensée pieuse pour elle.

Que son âme repose en paix pour l'éternité auprès de Dieu le Père Tout Puissant.

BUROTOP IRIS

DU JAMAIS VU !!

Jusqu'à 70 % de réduction sur une sélection D'ARTICLES DE BUREAUX

GRAND DÉSTOCKAGE

4 Avenue Cardinal Emile Biayenda - centre ville - Bzv Tél : 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - P/N Tél : 05 605 60 56